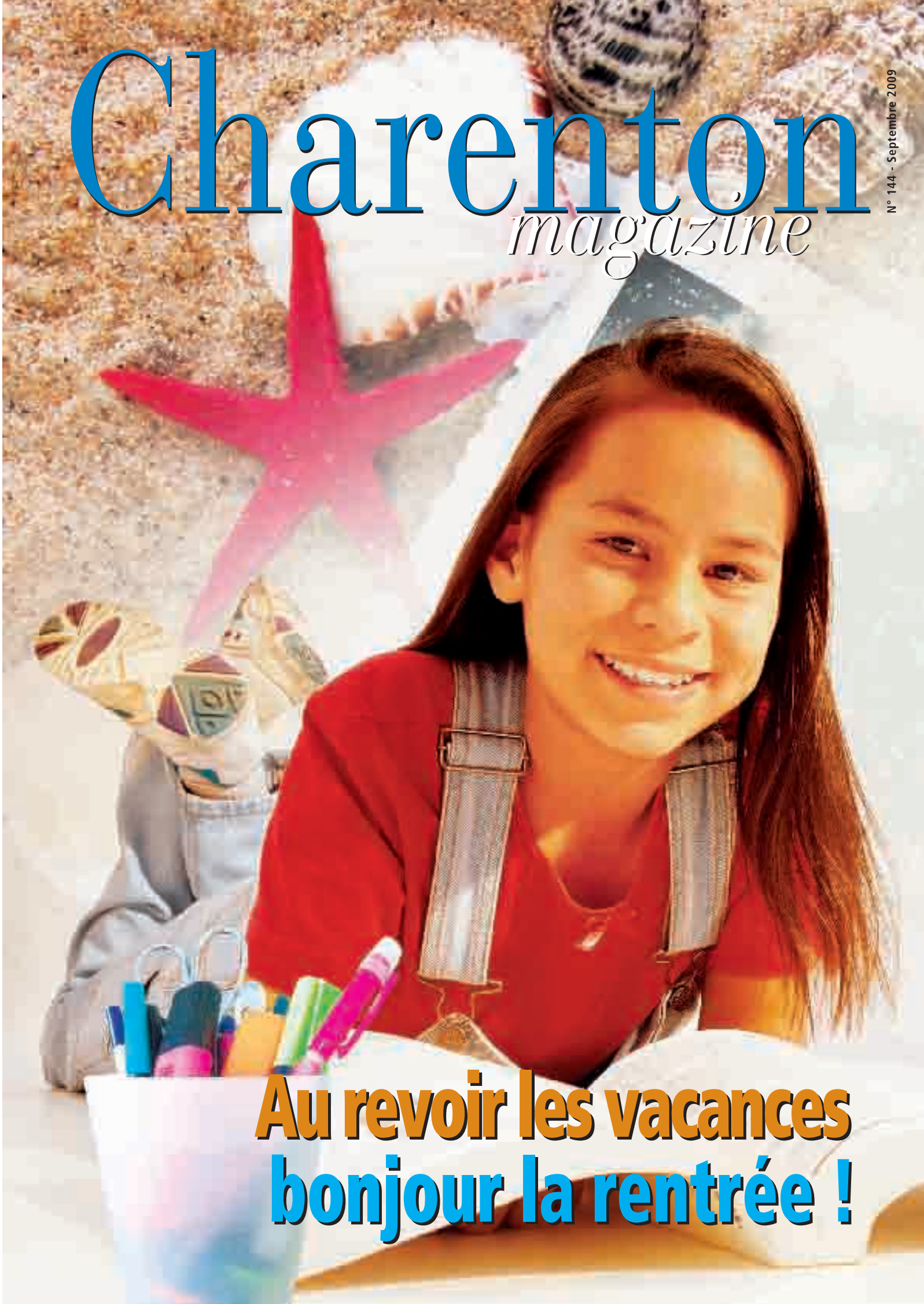


Charenton

magazine

N° 144 - Septembre 2009



**Au revoir les vacances
bonjour la rentrée !**



Le Club Charenton :
le succès de l'été

5

8

L'école de Conflans primée

DOSSIER



12

Les nouveaux rendez-vous
de la collecte sélective

17

Seniors : Cantabile,
une chorale qui a du cœur

18



Dimanche 6 septembre :
Forum des associations

24

Equipements sportifs :
le point sur les chantiers

27

L'informatique pour tous

30



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
CHARENTON - SAINT MAURICE

Deux événements à ne pas manquer :
Journées du Patrimoine / Exposition Nicolas Untersteller

Charenton magazine N° 144 - septembre 2009

48, rue de Paris

Directeur de la publication. **Jean-Marie Brétillon**

Directeur de la rédaction. **Anne-Marie Thierce**

Rédaction. (01.46.76.47.93) **Céline Lormier - Denis Bansard**

Photos. **G. Boynard - C. Doumbé - F. Léonzi - C. Lormier - I. Stefan - Syctom**

Mise en page. **C. Doumbé - J-M. Hillereau** - Impression. **Maulde et Renou Paris** - Distribution. **Avobox**

Tiré à 17 000 exemplaires

Madame, Monsieur, chers Charentonnais,

Après des congés d'été particulièrement bien remplis à Charenton avec des animations place Aristide Briand qui ont fait le bonheur des familles restées dans notre ville, la rentrée s'annonce à la fois studieuse et riche en événements pour les jeunes et les moins jeunes.

Le premier rendez-vous est fixé au 2 septembre avec la rentrée scolaire, rendez-vous annuel auquel la Municipalité accorde la plus grande importance. La réussite de nos enfants et leur épanouissement sont au cœur de nos objectifs.

C'est pourquoi tout a été mis en œuvre durant l'été afin que nos écoles, maternelles et élémentaires, soient prêtes pour accueillir nos enfants.

Incontestablement, **la première rentrée scolaire des jeunes Charentonnais et Mauritien dans leur lycée sera un moment fort de l'histoire de notre ville.** Nous reviendrons plus largement sur ce sujet dans le prochain Charenton Magazine.

Très attendu, le lycée Robert Schuman ouvre ses portes et offre à nos jeunes les meilleures conditions possibles d'étude et de travail dans un environnement complètement reconfiguré. L'été a été propice pour la finalisation des travaux visant à assurer une sécurité maximale aux abords de l'établissement.

Second rendez-vous à ne pas manquer : celui que donnent les associations aux Charentonnais à l'occasion du Forum le dimanche 6 septembre. Outre les inscriptions et les renseignements que l'on peut obtenir sur place, le Forum est aussi l'occasion de découvrir ou redécouvrir l'extraordinaire vitalité des associations de notre commune. On ne répétera jamais assez combien le bénévolat est une source de richesse et c'est à tous ces bénévoles qui agissent dans le domaine sportif, culturel ou de la solidarité que je souhaite une pleine réussite pour cette nouvelle année associative. Qu'ils sachent que la Ville est à leurs côtés.

Il y aurait bien d'autres rendez-vous à évoquer ici tant le mois de septembre est riche à Charenton. Vous les découvrirez tout au long de ce magazine...

Bien sincèrement,



Bonne rentrée à tous !

Votre Maire, **Jean-Marie Brétilon**
Conseiller général du Val-de-Marne

Classes transplantées

Durant l'année scolaire, 341 élèves des écoles publiques sont partis en classes transplantées grâce à leurs enseignants et au soutien financier de la Ville.



Fête de la musique

Musique 10 points, météo 0

Dans un combat opposant météo capricieuse et Fête de la musique, les Mauritiens et les Charentonnais n'ont pas hésité longtemps à désigner leur vainqueur ! Aux quatre coins des deux villes, les amoureux de musique n'ont pas manqué tout au long de l'après-midi de se rendre là où les mélodies et les goûters conviviaux les attendaient. Point d'orgue de cette journée : la boum géante organisée sur la place Aristide Briand où petits et grands ont pris un plaisir non contenu à danser en plein air jusqu'à tard dans la nuit sur les rythmes endiablés de musiques disco. ■

14 juillet

Tout feu, tout flamme !

Mauritiens, Maisonnais et Charentonnais ont été nombreux à se retrouver, dès 22h30, sur les Bords de Marne pour célébrer comme il se doit la fête nationale et savourer son traditionnel feu d'artifice. L'attente fut à la mesure du spectacle proposé par les pyrotechniciens qui avaient choisi d'illustrer un "voyage dans l'espace infini".

Si une chose est certaine, c'est que les spectateurs, quel que soit leur âge, ont tous voyagé, durant ce spectacle féérique, dans le pays du rêve et de l'émerveillement. ■





Le Club Charenton

Le succès de l'été

Pour la première fois cette année, la Ville a mis à la disposition des habitants qui restaient à Charenton durant l'été tout un panel d'activités et d'animations sur la place Aristide Briand. Véritable club de vacances urbain, cette initiative a permis à tous les membres de la famille de profiter du soleil, de passer de bons moments de détente et de bonne humeur au grand air.

Les Charentonnais ont largement répondu présent à cette opération qui, du 11 juillet au 2 août, n'a jamais désempé.

Jeux de sable et d'eau, brumisateurs, mini-golf, ateliers variés, pique-niques et goûters musicaux, tout a enthousiasmé les participants.

Le véritable succès de l'été ! ■



Accueils de loisirs, séjours et Aliaj

Un super été pour nos jeunes Charentonnais

Tout en restant à Charenton, les enfants âgés de 3 à 12 ans ont passé un "super !" été grâce au programme d'activités que les équipes des Accueils de Loisirs avaient concocté pour eux. Ateliers de création artistique, visites touristiques, jeux d'eau, etc. ont parfaitement ponctué ces deux mois d'été pour faire de chaque visite au centre un jour inoubliable. Zoom particulier sur les mini-séjours organisés à la Commanderie des Templiers d'Arville, à la Ferme d'Escures ou encore au gîte

loisirs de Méry-sur-Seine qui ont su combler les petits Charentonnais en seulement quelques jours d'escapade.

Les adolescents n'ont pas été en reste, eux non plus, cet été grâce aux équipes d'Aliaj qui ont tout donné pour les jeunes Charentonnais âgés de 12 à 18 ans. Séjours dans les Hautes-Alpes pour s'essayer à des sports extrêmes, l'Italie et la Croatie pour découvrir les beautés de l'Adriatique, la Vienne et la Charente Maritime pour

visiter le Futuroscope et multiplier les activités océanes, les Gorges du Tarn puis Saint Pierre la Mer pour tenter l'escalade et la spéléo avant le farniente à la plage, il y en a eu pour tous les goûts.

D'autres, restés à Charenton, se sont rendus chaque jour au club "Aliaj" ou à "l'Espas'Ados" où les animateurs leur ont proposé des activités aussi variées que des visites de musée ou des séances de ski nautique. ■



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le 19 octobre 2007, Aliaj inaugurait officiellement ses nouveaux locaux situés au 7 bis quai de Bercy.

La construction de cette "structure ouverte" consacrée aux adolescents et jeunes adultes avait été rendue possible grâce à un partenariat financier instauré entre la Ville, la Caisse d'Allocations familiales (346 971 €), le Conseil général (188 089 €) et le Conseil régional (525 000 €). La CAF va encore plus loin dans son effort puisqu'elle participe, par ailleurs, au financement du matériel et du mobilier pour assurer le bon fonctionnement de la structure.

Preuve s'il en était encore besoin, que seule l'union fait la force ! ■

"Alphabet Charenton" et "Alphabetcole"

Depuis le 19 juin et jusqu'au mercredi 30 septembre 2009, la bibliothèque Jacques Soustelle (7-9 rue du Nouveau Bercy) expose les travaux réalisés, durant l'année scolaire 2008/2009, par quatre classes de l'école maternelle Port aux Lions (moyennes et grandes sections), dans le cadre d'un projet proposé par le Pôle jeunesse des bibliothèques de Charenton.

Partant de l'idée de Stefen Johnson (plasticien américain ayant travaillé sur les signes de l'alphabet présents dans les bâtiments, mobilier urbain... de la ville de New-York), les enfants et leurs enseignants ont réalisé une exposition photo de très grande qualité qui dévoile de façon passionnante les signes de l'alphabet omniprésents à Charenton pour qui sait les voir.

Cet alphabet se décrypte au sein même de l'école ; une façon talentueuse de rendre poétique le quotidien urbain. ■



Des exemples pris dans la ville par les enfants.

Le premier prix littéraire des écoles

A l'initiative de Virginie Bouvier, conseillère pédagogique de notre circonscription, et en partenariat avec les bibliothèques de la ville, le 1er prix littéraire des écoles a été organisé autour du thème : les arts dans la littérature de jeunesse. Ce fut l'occasion pour les enfants de découvrir la lecture autrement, mais aussi de rencontrer des illustrateurs et des auteurs,

point de départ de nombreuses activités, à l'image des deux exemples suivants :

"Sara, papiers déchirés" : à partir des travaux de l'illustratrice Sara, les élèves des écoles maternelles Les 4 Vents (classes de Mmes Le Mestre et Nouchi) et Champ des Alouettes (classe de Mme Allard) ont participé à un atelier-rencontre animé par l'illustratrice. Ils ont créé un album en s'inspirant de sa technique du papier déchiré.

Exposition "Sara, papiers déchirés" -bibliothèque d'Espinassous-section Jeunesse- du 1^{er} septembre au 10 octobre 2009.

Auteur primé : Les classes de CM des écoles Pasteur et A. Briand A ont remis le 1^{er} prix littéraire à **Max Ducos** pour son livre "Jeu de piste à Volubilis" (éd. Kaléidoscope) le 30 juin dernier. Cet auteur a reçu un très chaleureux accueil.

Devant ce grand succès, l'expérience sera reconduite l'année prochaine.



Notre-Dame des Missions

Une exposition photographique



A l'initiative de leurs professeurs de littérature et d'arts plastiques et grâce à la complicité d'un écrivain, les secondes de Notre-Dame des Missions ont participé à un projet pédagogique dédié à la nouvelle. Ce travail les a emmenés jusqu'à Barcelone où ils ont assisté au Festival du roman et de la nouvelle noirs. Au cours de leur séjour, ils ont réalisé un reportage photographique. Leur figure imposée : l'ambiance des romans noirs, justement. Au final, ils ont rapporté plus de 50 clichés noirs et blancs qui ont été exposés du 25 juin au 1^{er} juillet à l'espace Art et Liberté et qui ont donné lieu à la réalisation d'un ouvrage. ■



EN BREF . . .

Activités du soir en élémentaire

Les inscriptions aux activités des mardis ou vendredis soirs se dérouleront le dimanche 6 septembre à l'école Aristide Briand, à l'occasion du forum des associations. Pour les autres inscriptions, n'hésitez pas à utiliser l'Espace Famille via le site Internet de la ville www.charenton.fr

SOS rentrée !

En partenariat avec le Conseil général du Val-de-Marne, le dispositif "SOS Rentrée", proposé par le Pôle Médiation Sociale, vise à apporter un soutien aux jeunes lors d'un problème d'affectation scolaire.

Afin que des professionnels vous accompagnent dans vos démarches administratives, adressez-vous au Pôle Médiation Sociale pour prendre rendez-vous et munissez-vous de tous les justificatifs nécessaires à l'instruction des dossiers (bulletins, collantes du baccalauréat, diplômes, etc...). Renseignements : Pôle de Médiation Sociale - Centre Alexandre Portier - 21 bis, rue des Bordeaux - 01.45.18.36.18 ou 01.45.18.36.44

Prime de rentrée scolaire 2009

Le Centre Communal d'Action Sociale attribue aux familles ayant au moins trois enfants à charge ou deux enfants si l'un d'eux est handicapé, une prime par enfant scolarisé âgé de 6 à 21 ans. L'attribution de cette prime s'effectue sous conditions de ressources et de résidence. Les demandes sont à déposer entre le 14 septembre et le 16 octobre 2009 au Service Petite Enfance (Centre Alexandre Portier - 21bis, rue des Bordeaux).

Pour obtenir plus d'informations et la liste des pièces à fournir, contacter le 01.45.18.36.23

Concours de la Ligue des Droits de l'Homme

L'école de Conflans primée au nom de la fraternité

Une classe de la maternelle de Conflans a remporté le 3^{ème} prix national du concours organisé par la Ligue des Droits de l'Homme.



La Ligue des Droits de l'Homme organise, depuis 1991, le concours "Ecrits pour la fraternité" afin de favoriser chez les plus jeunes une prise de conscience de l'importance de cette notion fraternelle. Le thème retenu cette année était "Vivre ensemble, agir ensemble, construire ensemble".

Géraldine Mabire, professeur de la grande section n°10 de l'école maternelle de Conflans, a inscrit cette réflexion dans le thème sur lequel elle a travaillé avec ses élèves tout au long de l'année, l'Europe. Elle a donc tout naturellement répondu présente lorsque la Ligue lui a proposé de participer.

Le poème, écrit par les enfants avec leurs propres mots, s'intitule "Pour construire une Europe unie". Il souligne l'enrichissement qu'apportent la diversité des peuples, l'intérêt des échanges culturels, le refus de la violence et la volonté de construire la paix à l'échelle de tout le continent.

Ce poème, une fois composé, a été inséré dans une immense fresque qui a demandé aux enfants un travail de plusieurs semaines. Elle représente une farandole des élèves et de mains découpées dans des journaux de diverses langues européennes.

La classe a été primée 3^{ème} dans la catégorie nationale "grandes sections, CP, CE1" des ouvrages collectifs. Quatre élèves ont reçu, au nom de tous leurs camarades, ce sésame des mains du Président de la Ligue, Jean-Pierre Dubois, à la Maison de la Poésie à Paris, le 20 juin dernier.

Enfin, le 25 juin, en présence de Marie-Hélène Magne, Maire-adjoint déléguée à l'éducation, les représentantes de la section locale de la Ligue des Droits de l'Homme (Mesdames Gasquet et Chemaly) sont venues féliciter une nouvelle fois les enfants et les récompenser à grand renfort de livres, de friandises et de gâteaux faits maison. ■

Travaux dans les crèches et les écoles

Un été bien rempli !

L'heure des vacances à peine sonnée, employés et chefs de chantier remplacent les jeunes vacanciers dans les crèches et les écoles pour les traditionnelles interventions dans les établissements municipaux.

Déménagements de mobilier, accrochages de tableaux, réfection des systèmes d'éclairages ou de carrelages, rénovation des peintures ... autant de menus travaux qui ne semblent pas spectaculaires mais qui sont pourtant prépondérants pour le bien être des plus jeunes Charentonnais au cours de l'année scolaire.

Ce sont ces petits chantiers que la Ville a initiés durant l'été pour que les établissements soient fin prêts pour la rentrée. D'autres opérations plus conséquentes ont également fleuri durant les mois de juillet et d'août.

La CAF, partenaire

Dans le cadre de la construction d'un Accueil Loisirs Sans Hébergement au sein de l'école maternelle La Cerisaie (projet d'un coût total de 256 225 €), la Caisse d'Allocations Familiales apporte une subvention de **89 741 €** répartis comme suit :

- 85 694 € pour les travaux,
- 4 047 € pour le matériel et le mobilier.



Tout pour le bien-être et la sécurité

Ecole Aristide Briand. Un sas a été créé devant le réfectoire afin que la porte d'entrée ne donne plus directement sur la chaîne de distribution.

Cette opération apporte confort thermique et un plus haut degré d'hygiène pour les petits utilisateurs.

Ecole Les 4 Vents. Cet établissement a reçu l'accord du Rectorat pour ouvrir une classe supplémentaire.

Afin d'installer provisoirement mais au mieux les futurs élèves, deux classes ont été installées dans un bâtiment implanté sur le parking de l'Hôtel de Ville.

Crèche Bleue. Le système de ventilation de la cuisine a été entièrement refait conférant ainsi confort et sécurité maximale à cette structure.

Crèche Victor Basch. Cette crèche était, jusqu'à présent, dotée d'une cuisine en plein milieu de l'espace réservé au rez-de-chaussée aux enfants.

Afin de rénover cette cuisine et de gagner de l'espace, il a été décidé de reléguer cette pièce technique au dernier étage de la structure. Ceci a eu un double avantage : d'une part, la nouvelle cuisine est plus spacieuse et mieux aménagée (un plus notable pour le personnel) et d'autre part, la place gagnée sur son

ancien emplacement a permis la création d'une patinoire et d'une piscine à boules qui ne manqueront pas de faire le bonheur des petits.

Enfin, n'oublions pas la fin du chantier de l'école La Cerisaie qui s'est achevé, comme prévu, pour la rentrée scolaire.

La Cerisaie, la nouveauté de la rentrée

Cette opération a démarré au cours de l'année scolaire 2008/2009. Cette école construite dans les années 70 et comportant 4 classes présentait de réels besoins de mise aux nouvelles normes et d'extension.

En effet, accueillant en son sein un centre de loisirs, il devenait urgent pour le confort du monde enseignant, des animateurs et des enfants eux-mêmes, de faire évoluer la structure.

La réussite des travaux tient beaucoup aux techniciens mais aussi à la direction de l'école, au monde enseignant et aux parents d'élèves.

Tous ensemble, dans la concertation, ils ont permis l'avancée de ce chantier dont la principale gageure était de se dérouler en présence des élèves. Un pari qui valait le coup d'être tenu au regard du résultat final ! L'inauguration des locaux ainsi réaménagés aura lieu le mardi 15 septembre à 16 h 30. ■

Lycée Robert Schuman

Passé, présent, futur



A la veille de l'inauguration du lycée Robert Schuman, revenons sur les grandes pages de l'histoire de ce terrain ceinturé par le quai des Carrières et la rue de l'Embarcadère.

Le lycée Robert Schuman qui ouvre ses portes à l'occasion de la rentrée scolaire, occupe un site dont l'histoire, tant par son ancienneté que par sa diversité, illustre les grandes mutations traversées au cours des siècles par la ville de Charenton-le-Pont.

Un ancien domaine capétien

Domaine des Rois, établissement monastique, industries, chemin de fer et enfin négoce s'y succédèrent au cours des siècles. L'établissement occupe en effet la partie occidentale de l'ancien

domaine capétien du Séjour du Roi, donnée en 1617 par les époux Bailly, seigneurs du lieu, aux carmes Déchaux de Maubert, qui y édifièrent un couvent. Construit à l'emplacement de la Grange aux piliers, célèbre dans la contrée sous le nom d'Echo de Charenton, l'institution connut une grande notoriété jusqu'à la Révolution où elle fut saisie comme Bien national et vendue à des particuliers.

Siège d'une des plus célèbres industries françaises

Une verrerie s'y établit à laquelle succéda, en 1822, une forge à l'anglaise créée par deux ingénieurs anglais, Manby et Wilson. Employant 500 ouvriers venus d'Angleterre, réputé pour la modernité de ses équipements, pour la qualité et le volume de sa production, l'établissement où furent fondus les rails de la ligne de chemin de fer Lyon-Saint Etienne fut l'une des plus célèbres entreprises de l'industrie française naissante. Manby et Wilson abandonnèrent l'usine de Charenton en 1828 pour Le Creusot.

La première gare de Charenton

Un mécanicien britannique, Charles Hamond, la remit en activité en 1837. L'implantation de la ligne de chemin de fer du PLM, en 1848, mit un terme définitif à cette page de l'histoire industrielle charentonnaise et sur son site fut ouverte, en 1849, la gare de Charenton.

Au sud de l'emprise ferroviaire, en bordure du quai des Carrières, s'implanta, dans la seconde moitié du XX^e, la Galerie des Thériaques (entreprise fabriquant des pots de pharmacie à l'ancienne), disparue comme ses prédécesseurs du paysage urbain.

Son emplacement accueille désormais le lycée de Charenton.

Avec lui s'ouvre un nouveau chapitre de l'histoire déjà fort riche de ce rivage charentonnais. ■

Sources : Archives de Charenton-le-Pont.

Abords du lycée

Des chantiers menés avant la rentrée pour la sécurité de tous.

Afin d'assurer la sécurité des usagers aux abords du futur lycée Robert Schuman, des travaux de voirie ont été réalisés au cours de l'été. Les rénovations des rues Embarcadère et Schuman viennent, quant à elles, de démarrer. Retour en images ...

Une nouvelle piste cyclable sur le quai de Carrières entre la rue de l'Abreuvoir et la rue de la Mairie.



Dès le Pont de Charenton, les cyclistes peuvent à présent emprunter une piste cyclable en double sens. Le trottoir élargi permet aux cyclistes et aux piétons de co-habiter en toute harmonie.



La sécurité des piétons est assurée dans les zones sensibles par l'installation de barrières canalisant le flux des piétons.



La passerelle Victor Hugo a été repensée afin d'être plus accessible aux personnes à mobilité réduite. Les pentes, adoucies, seront prochainement agrémentées de massifs végétalisés.



Depuis le 10 juillet, le croisement formé par le quai des Carrières ...



... la rue Victor Hugo et la sortie de l'Autoroute, n'est plus régi par des feux tricolores. En remplacement, des plateaux ralentisseurs et un carrefour giratoire ont été installés pour une meilleure sécurité des usagers.

Les nouveaux rendez-vous de la collecte sélective

A l'occasion du renouvellement du marché public relatif à la collecte sélective qui prend effet le 1^{er} septembre, les jours de ramassage des différents containers, des encombrants et déchets dits "D3E" sont modifiés. Alors tous à vos calendriers !

La Communauté de Communes et la société Véolia viennent de signer un marché public permettant d'assurer, sur le territoire de Saint-Maurice et celui de Charenton, le ramassage des ordures ménagères, des containers multi-matériaux, du verre, des encombrants et des déchets d'équipements électriques et électroniques dits "D3E".

Une étude pour optimiser la collecte

Afin d'optimiser cette collecte, une étude préalable a été menée afin de déterminer les modalités et les jours les mieux adaptés à cette opération dans chacune des villes. Les résultats de ce travail ont abouti au constat suivant pour Charenton : jusqu'alors collectées 6

jours par semaine, les ordures ménagères (container vert) ont vu ces dernières années leur tonnage diminuer et ce, particulièrement le mercredi.

A contrario, le tri des multi-matériaux (container marron) se développant au quotidien dans les foyers, leur ramassage hebdomadaire devenait insuffisant.

Les D3E ?

Ils sont blancs, bruns ou gris, selon leur fonction. Appelés les 3E, pour équipements électriques et électroniques lorsqu'ils sont en service, ils deviennent D3E, pour déchets d'équipements électriques et électroniques, en fin de vie. Les blancs, ce sont nos réfrigérateurs, nos machines à laver, et autres gros électroménagers. Les bruns regroupent le matériel audiovisuel. Enfin, les gris désignent l'équipement bureau-tique et informatique : ordinateurs, photocopieuses, téléphones...



La collecte du verre, quant à elle reste stable, une collecte par semaine semble donc tout indiquée. Restait le sujet délicat des encombrants.

L'étude réalisée a montré que la sectorisation de leur ramassage était source d'erreur pour les habitants et que leur tri n'était pas assez affiné puisque canapés et matelas se mêlaient sans distinction à des réfrigérateurs ou des ordinateurs.

Des changements dès le 1^{er} septembre

A l'issue de ce constat, il a donc été décidé d'adapter la collecte sélective au plus près des besoins et de maîtriser les coûts. S'ensuivent, par conséquent, les changements suivants qui prennent effet, à Charenton, dès le 1^{er} septembre :

- **Les ordures ménagères** ne seront plus collectées 6 jours mais **5 jours par semaine**. Il vous est donc demandé de présenter vos containers verts, une heure maximum avant leur ramassage, **le lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi** (pas de ramassage le mercredi et le dimanche).

- **Les containers marrons** de multi-matériaux feront l'objet d'un ramassage **le mardi et vendredi**.

- **Le verre** (containers bleus) sera ramassé une fois par semaine, à savoir **le vendredi**.

- **Les encombrants** ne seront plus soumis à une sectorisation de la ville. Tous les Charentonnais, quel que soit leur quartier de résidence, devront donc les placer soigneusement sur le trottoir au plus tôt la veille au soir **des 2^{ème} et 4^{ème} mardis du mois**.

- **Le même jour, les "D3E" seront également ramassés**. Afin de faciliter le travail des employés de la collecte, il est demandé de discerner, autant que faire ce peut, ces deux types de déchets.

Une campagne de communication pour vous aider

Parce qu'il est parfois difficile de changer ses habitudes, la Ville va mettre en place un dispositif de communication pour aider les habitants à s'accoutumer à ce nouveau planning de collecte sélective.

Chaque foyer vient, à ce titre de recevoir **un calendrier** couvrant les dix prochains mois et répertoriant de manière claire les jours de ramassage de chaque type de déchet.

Par ailleurs, **des affiches** (téléchargeables sur le site de la Ville) ont été réalisées. Placées dans les locaux à poubelles, elles résument les bons gestes de tri et les dates de collecte et complètent ainsi les autocollants dont chaque container va être doté.

Enfin, un **"Guide du tri"** est en cours de conception et ne tardera pas à être distribué sur toute la ville.

Si vous avez le moindre doute, n'oubliez pas que l'ambassadrice du tri se tient à votre disposition au 01.46.76.47.00.



Des gestes simples pour réduire nos déchets



Trier pour valoriser d'avantage

Trier nos déchets permet de les recycler et d'économiser des ressources naturelles. Pour participer à cette démarche,

il nous suffit de jeter dans le conteneur marron :

- les journaux, magazines et prospectus
- les cartons d'emballage et cartonnettes
- les bouteilles et flacons en plastique
- les emballages métalliques : cannettes, conserves...
- les briques alimentaires
- les papiers de bureau ...

le conteneur bleu :

- les emballages en verre
- les bouteilles
- les pots
- les bocaux...



Rapporter pour recycler et moins polluer

chez les commerçants

- les vieux appareils électriques ou électroniques quand j'achète du neuf
- les ampoules usagées
- les piles usagées
- les médicaments périmés ...

à la déchetterie

- les objets encombrants (collectés 2 fois par mois)
- les produits toxiques : pots de peinture, solvants, batteries, accumulateurs, huiles de vidange... (Camion planète)



Favoriser le réemploi

Don, réutilisation, réparation, autant d'actions qui permettent de donner une deuxième vie aux objets.

- Réutiliser les objets qui peuvent l'être : bocaux, cartons, bouteilles...
- Prolonger la durée de vie des appareils en les réparant
- Réutiliser les papiers de bureau en brouillons
- Donner à des associations caritatives, recyclerie ou ressourcerie, les vêtements, jouets, meubles, etc...



Mieux consommer pour jeter moins

Préférer les objets réutilisables, éviter les emballages... des gestes pour réduire les déchets.

- Utiliser un sac cabas réutilisable pour faire ses courses
- Consommer l'eau du robinet de préférence à l'eau en bouteilles
- Choisir des produits avec peu d'emballages
- Privilégier les produits durables ou rechargeables : piles, ampoules basses consommation...
- Fabriquer son compost à partir des déchets de jardin et de cuisine
- Acheter des produits respectueux de l'environnement comme les produits écolabellisés NF Environnement, écolabel européen...
- Acheter des produits recyclés

**Chacun peut prévenir et réduire les quantités de déchets enfouis ou incinérés en adoptant des gestes simples.
C'est écologique et économique !**

Débat public

Quelle évolution pour le centre d'Ivry/Paris XIII ?

Le centre de valorisation énergétique des déchets ménagers d'Ivry/Paris XIII, d'une capacité de 730 000 tonnes par an, a été construit il y a 40 ans et arrivera en fin de vie à l'horizon 2010. Une large concertation avec les habitants s'engage autour de son remplacement.

Premier centre multi-filière implanté en région parisienne, le centre regroupe depuis 1997 un centre de tri, un centre d'incinération et une déchetterie.

Le syndicat de traitement des déchets ménagers de l'agglomération parisienne (Syctom) a engagé des études et proposé une concertation locale pour son remplacement par un centre de valorisation énergétique et biologique d'une capacité globale de 600 000 tonnes par an dont 350 000 tonnes maximum incinérées pour la production de chaleur, 100 000 tonnes minimum méthanisées pour la production de compost et de biogaz.

Un projet H.Q.E.

Relié à la Seine, le site peut permettre un usage aisé du transport fluvial en alternative au transport routier. Cela correspond parfaitement à l'idée du projet qui prévoit d'insérer les critères de la haute qualité environnementale dans la conception des installations et de veiller à sa parfaite intégration urbaine. En attendant la concrétisation de cette opération, des travaux d'un montant de 11,6 M € sont prévus en 2009 afin de prolonger la durée de vie du centre situé à Ivry dans l'attente de sa reconstruction progressive.

Ces travaux permettront d'éviter les surcoûts d'une gestion transitoire.

Un projet concerté

Afin d'intégrer pleinement la population des villes avoisinantes dans la constitution du projet final, le Syctom a saisi la Commission nationale du débat public pour l'organisation d'un débat public :

Le débat public fait de chacun un acteur de la décision finale.

celui-ci s'ouvrira en septembre 2009 et portera sur l'opportunité, les objectifs et les principales caractéristiques du projet.

En attendant la réunion publique de concertation...

Ce large débat a divers objectifs :

- informer la population sur le projet soumis au débat, son opportunité, ses objectifs et ses caractéristiques,
- permettre à toute personne sans exception de s'exprimer sur ce dossier, d'apporter des observations, des critiques, des suggestions sur tous ses aspects.

La transparence se voulant le maître-mot de cette concertation et parce qu'il est plus aisé d'émettre son avis au cours d'une réunion publique lorsque l'on est au fait du sujet abordé, vous pouvez d'ores et déjà vous informer sur ce projet en consultant les sites :

www.syctom-paris.fr

www.debatpublic-traitement-dechets-ivry.org



Pour réduire les nuisances liées à la circulation routière, les mâchefers sont évacués par voie fluviale.

Le centre d'Ivry/Paris XIII produit environ 160 000 tonnes de mâchefers par an, utilisés dans les travaux publics après traitement dans un centre spécialisé actuellement situé à Lagny-sur-Marne (77).

Depuis 1995, le transport entre les deux sites se fait par péniche sur la Seine. Chaque péniche remplace environ 11 camions pour un chargement moyen par camion de 23 tonnes; **un dispositif qui permet d'éviter 6 800 camions chaque année.**



Un nouveau pas pour la vidéo-surveillance

La Ville a pris le temps de la réflexion pour inclure dans son programme de prévention un dispositif de vidéo-surveillance ; un projet, en effet, que Charenton a préféré mûrir pour procurer aux habitants un réel plus en matière de sécurité sans porter atteinte à leur vie privée.

En fonctionnement depuis un an, ce dispositif en continuelle évolution apporte toute satisfaction.

Au départ, seuls quelques agents de la police municipale étaient individuellement habilités à visionner et gérer les images transmises par les vidéo-caméras.

Dans le cadre de la loi sur la Sécurité Intérieure, encourageant notamment la coopération inter-services et la mutualisation des moyens, une convention a permis à la Ville la toute récente réalisation, entièrement financée par la Préfecture, du raccordement au commissariat de police nationale du dispositif de vidéo-surveillance municipal.

Une convention a donc été signée entre la Ville et la Préfecture afin de réaliser un raccordement (entièrement financé par la Préfecture) entre les deux postes de police.

Aussi, la police nationale est-elle en mesure depuis fin juin de visionner en direct des images que lui propose la Ville.

Toutefois, elle ne peut en aucun cas les enregistrer et, par conséquent, les examiner en différé en dehors de tout cadre formellement établi. En effet, seule la ville est légalement compétente pour le stockage et l'éventuelle mise à disposition des images enregistrées.

Aménagement du quartier de Bercy

Travailler et rêver ensemble !

La vie d'un quartier est avant tout celle de ceux qui y vivent. C'est le principe même d'une concertation, démarche obligatoire pour consulter les habitants sur un projet d'envergure. **Les projets d'aménagement du quartier de Bercy ont donc fait l'objet d'une première étape de cette concertation.**

Profitant du réaménagement prévisible des terrains actuellement occupés par des entrepôts, le Maire, Jean-Marie Brétillon, s'est, dès le départ, interrogé sur la possibilité d'une extension à une partie des surfaces appartenant à la SNCF et à RFF. Objectif : **désenclaver ce quartier charentonnais cerné par le périphérique, l'auto-route A4 et les voies de chemin de fer.** De son côté, l'Etat entend développer l'offre de logements en première couronne. Qui dit logements dit nouveaux équipements sociaux (crèche, école), sportifs et culturels. Or, seul un projet de grande envergure permettrait de construire et surtout de financer ces nouveaux équipements.

Par ses enjeux, **ce projet est d'une grande importance pour l'avenir de la ville... et de ses habitants.** C'est la raison pour laquelle, le Maire, passionné par ce dossier comme il l'avoue lui-même, tient absolument à associer les Charentonnais. Rien ne se fera sans leur accord et c'est là tout l'objet de la concertation. **"Les habitants ont l'occasion de formuler leurs souhaits pour ce qu'ils veulent et ce qu'ils ne veulent pas",** précise Jean-Marie Brétillon.

La concertation a donc débuté par une première étape qui met les Charentonnais au même niveau d'information que ceux qui suivent le dossier depuis son origine. **Du 8 au 27 juin, une exposition itinérante a été proposée aux habitants.** Ainsi informés des différentes possibilités d'avenir imaginables pour le quartier, **les Charentonnais ont pu, en toute connaissance, noter leurs observations sur un registre mis à leur disposition.** Une première lecture des remarques montre bien

la priorité de tous : désenclaver le quartier et obtenir une liaison directe avec Paris tout proche et pourtant si loin encore aujourd'hui. Des études communes avec Paris vont d'ailleurs être lancées.

Le 13 juin, enfin, **une réunion publique d'information s'est tenue à la Verrière de Bercy.** A cette occasion, le Maire a pu revenir sur les enjeux de cet aménagement : offrir une véritable opération de renouvellement urbain à ce quartier pour que ses habitants vivent dans un meilleur environnement, devenir du centre commercial, liaison avec le quartier Valmy,.... Il n'a rien caché non plus des difficultés rencontrées sur ce dossier.

Une seconde étape de la concertation avec les habitants se tiendra en octobre prochain. Tenant compte à la fois des remarques de la première étape et de l'avancement des discussions avec les différents protagonistes, elle sera plus précise.

L'exposition et le registre sont à votre disposition auprès du Service Urbanisme. N'hésitez pas à y consigner vos observations car votre avis est précieux.



Zoom

Cantabile, une chorale qui a du cœur

Depuis 20 ans, la chorale "Cantabile" enchante les spectateurs. Une chorale où le travail est de rigueur, toujours dans une ambiance chaleureuse qui ravit les cœurs des choristes.

En octobre 1990, le Service Retraités du Centre Communal d'Action Sociale créait la chorale "vagabondage". Composée d'une vingtaine de choristes menés par Maïté Gueguen, ce chœur, à l'époque très tourné vers les chants liturgiques, s'est peu à peu imposé dans le circuit des choralies.

Dix ans plus tard, Maïté choisit de passer sa baguette à Christian Ramamonjisoa, chef de chœur réputé (voir encadré). "Vagabondage" devient alors la chorale "Cantabile" et va élargir son répertoire (de 150 titres environ) en partant du classique jusqu'à la variété en passant, notamment, par le gospel.

La chorale compte aujourd'hui près de 50 chanteurs. Le niveau de départ, la tonalité, peu importe, toute personne qui se présente avec l'envie de chanter, de progresser et de prendre un réel plaisir durant les deux heures de répétition hebdomadaires est la bienvenue car ce qui prévaut dans le groupe, c'est l'entraide et, comme le précise leur chef de chœur, "l'exigence dans le sourire".

Chacun s'implique : Jeannette accompagne les chants au piano, Yannick est responsable des partitions, Jacqueline et Michel sont les "chargés de communication" du groupe. Bref, c'est un noyau soudé qui représente régulièrement la Ville dans les choralies organisées dans les communes avoisinantes ou à

Charenton même, comme l'an passé, durant la Semaine Bleue.

Les choristes charentonnais ont aussi du cœur et c'est pour cette raison qu'ils ne manqueraient pour rien au monde leurs deux grands rendez-vous de l'année : le concert donné à la Résidence Jeanne d'Albret et leur récital caritatif organisé en faveur de la recherche sur le cancer.

L'année qui s'ouvre sera plus particulière car elle célébrera les 20 ans de "Cantabile", nul doute qu'à cette occasion, les choristes vous donneront rendez-vous pour un grand récital.

En attendant, c'est pendant la Semaine Bleue, le mercredi 21 octobre que vous pourrez les entendre à la Bibliothèque d'Espinassous dès 15h. ■

Dates à retenir

Activités

8 septembre : inscriptions aux activités sportives - **14 septembre** : reprise des activités proposées par le Service Retraités.

La Semaine Bleue se déroulera du dimanche 18 au samedi 24 octobre 2009. Les inscriptions seront ouvertes les jeudi 1er et vendredi 2 octobre (de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 16 h 30) à l'Espace Toffoli 71/73, rue de Paris. Renseignements au 01.45.18.36.32.



Christian Ramamonjisoa

Ce chef de chœur et d'orchestre a travaillé auprès de grands chefs prestigieux tels que Michel Piquemal, Anne-

Marie Deschamps. Le Conservatoire et le Centre d'Art polyphonique jalonnent son parcours musical marqué par sa participation à de grands festivals, à son admission durant une session dans le Chœur mondial et l'enregistrement d'un CD intitulé "Polyphonie profane et sacrée de Madagascar". Aujourd'hui, il dirige le chœur et orchestre "Allegretto" de Paris ainsi que les chœurs charentonnais "Intermezzo" et "Cantabile".

Si vous désirez les rejoindre, n'hésitez pas à contacter le Service Retraités au 01.45.18.36.32 ou 01.45.18.36.34.



Comité de jumelage italien

Reprise des cours de langue

Les cours d'italien reprendront dès le 5 octobre prochain aux jours et horaires suivants :

Niveau 1 : lundi de 18h30 à 20h

Niveau 2 : mardi de 18h30 à 20 h

Niveau 3 : vendredi de 18h30 à 20h

Niveau 4 : mercredi de 18h30 à 20 h

Tarifs : cotisation à l'association : 20 €

par personne ou 30 € pour un couple

Niveaux 1 et 2 : 120 € pour les Charentonnais

et les Mauritiens, 130 € pour les autres

Niveaux 3 et 4 : 140 € pour les Charentonnais

et les Mauritiens, 150 € pour les autres

Les cours seront assurés avec un minimum de 6 élèves inscrits.

Renseignements sur les cours d'italien :

Myrtille Ives au 01.43.68.34.12 et sur les autres activités de la section : carinis@wanadoo.fr

Comité de Jumelage israélien

Conférence sur les Marranes

Le comité de jumelage Charenton-Zichron Yaacov, et sa présidente, Monique Brouquier, ont convié Ariane Bendavid, Maître de conférence en études hébraïques à Paris IV Sorbonne depuis 1997, pour une conférence consacrée aux "Marranes".

Cette conférence se déroulera le mercredi 16 septembre à partir de 20h15 à l'Espace Toffoli (73, rue de Paris). Si vous désirez y participer, adressez-vous à Mesdames Brouquier (01.43.68.08.61), Loup (01.43.68.83.23) ou Orinstein (01.43.78.23.51) avant le samedi 12 septembre.

Comité de Jumelage allemand

Concert Franco-allemand

Le 20 juin dernier, à l'occasion de la Fête de la musique, la section Allemagne du comité de jumelage a accueilli la chorale de Weine-Büren aux côtés de la chorale Coupolyphonie du conservatoire André Navarra. Les spectateurs venus en nombre à la Chapelle de Conflans ont été enchantés par la qualité de ces deux formations qui se sont ensuite convivialement retrouvées autour de spécialités culinaires préparées par les bénévoles des associations.

Renseignements au 01.43.53.35.41.



Dimanche 6 septembre

Le cœur du monde associatif bat plus fort

La Ville et le monde associatif vous donnent rendez-vous le dimanche 6 septembre au marché couvert pour l'événement fort de la rentrée : le Forum des associations.

Premier grand rendez-vous de la rentrée, le Forum des associations va une fois de plus rassembler un vaste public le dimanche 6 septembre de 10h à 18h au marché couvert. Répartis sur 53 stands, les associations solidaires, culturelles et sportives ainsi que certains services municipaux se tiendront à votre disposition pour vous faire partager leurs activités et leurs programmes de l'année.

Points d'orgue de cette édition 2009 :

- Un stand municipal dédié aux questions de développement durable et à la présentation des grands projets urbains,
- Une large place accordée au thème "Ville et Handicap".

Le handicap au cœur du forum

Ce stand sera animé par l'association des Paralysés de France, l'association Valentin Haüy (au service des aveugles et malvoyants), l'Union nationale des Amis et Familles de Malades Psychiques ainsi que la commission municipale Ville et Handicap qui proposera des mini-conférences sur le sujet le matin et l'après-midi au Complexe Nelson Paillou.

Cette sensibilisation au handicap sera complétée sur la place Aristide Briand par des démonstrations d'activités physiques et sportives proposées par le comité régional Ile-de-France Handisport.



Dimanche 20 septembre **La fête du parc de Conflans** **et sa bourse aux jouets**

Depuis 2002, les familles charentonnaises aiment à se retrouver après la rentrée au cœur du Parc de Conflans pour un après-midi de fête.

Comme le veut la tradition, cette journée est aussi l'occasion de vider les coffres à jouets avant Noël durant une Bourse aux jouets qui fait le bonheur des vendeurs et des acheteurs. Ce rendez-vous est aussi l'occasion, pour les Charentonnais, de faire une fois de plus la preuve de leur générosité. En effet, la réservation d'un stand est "payée" par la remise d'un jouet d'une valeur de revente de 2€. Ces jouets seront ensuite vendus par l'association Aliaj au cours des journées organisées en faveur de la recherche contre le cancer. A l'issue de cette vente, les jouets non vendus seront distribués aux enfants malades.

Cette année, cette fête très attendue se déroulera le dimanche 20 septembre de 14h à 19h. **Les personnes qui souhaitent y participer en qualité d'exposants doivent se faire connaître auprès de la Direction de la Communication (16, rue Sully)** à l'aide des bulletins d'inscription qu'elles ont reçus dans leurs boîtes aux lettres ou qu'elles auront téléchargés via le site Internet de la ville : www.charenton.fr.

Amicale du 3^{ème} âge **Réveillon de la Saint-Sylvestre**

L'Amicale du 3^{ème} âge propose, pour le 31 décembre 2009, un réveillon avec orchestre et animations à l'Espace Toffoli. Le nombre de places étant limité, vous êtes invités à vous inscrire dès à présent. Tarif : 125 € par personne.

Renseignements et réservations au 47 bis, rue de Paris ou par téléphone au 01.43.68.60.30.

Tout un programme d'animations

La place Aristide Briand accueillera, tout au long de la journée, d'autres animations organisées principalement par les associations sportives de la ville.

La voûte du Commandant Delmas sera elle aussi le théâtre de démonstrations de sports de combats et d'opposition, de tennis de table, etc.

Initiation aux premiers secours par la Croix Rouge locale, spectacle de marionnettes, ateliers d'écriture et expositions viendront également ponctuer cette journée.

Pour le programme détaillé de ces activités, nous vous invitons à vous reporter au fascicule qui vous a été distribué il y a quelques jours. ■

Vous pouvez également retrouver toutes les informations du Forum des associations sur le site de la ville : www.charenton.fr



Le Mille-pattes revient



Le Mille-pattes, Charenton Magazine vous l'a déjà présenté. C'est un drôle de convoi que vous pouvez croiser le matin dans les rues de

Charenton depuis mars dernier. Un transport pédestre permet d'emmener - tranquillement et en toute sécurité - les enfants de la maternelle Conflans à l'école. Pour cette rentrée 2009, deux nouveautés : la généralisation de ce service aux CP des deux élémentaires d'Aristide Briand et la création d'une ligne qui permettrait de rejoindre l'école de la Cerisaie. Mais pour y parvenir, les bénévoles de la PEEP et de la FCPE ont besoin de bonnes volontés.

Si vous voulez en savoir plus, soit pour leur confier vos enfants, soit pour encadrer (même ponctuellement) cet "équipage", vous pouvez vous rendre sur le site de l'A.F.C. (www.charenton.fr/afc), nouvellement partenaire de l'opération, ou rencontrer Mesdames Tchakarian et Querret sur le stand de l'A.F.C. durant le Forum des Associations, le dimanche 6 septembre. Vous pouvez également les joindre au 01.78.54.51.57 ou au 06.14.58.75.95.

Bourse aux vêtements

La bourse aux vêtements proposée par l'A.F.C. se tiendra cette année du lundi 5 au mercredi 14 octobre à l'Espace Toffoli.

Ecrivain public

Les permanences de l'écrivain public reprendront les lundi 7 et mardi 8 septembre aux heures habituelles au 11, rue de Valmy et 16, rue Victor Hugo. Renseignements au 01.48.93.09.55



Association des Familles de Charenton

Soutien scolaire

Depuis plus de 15 ans, l'Association des Familles de Charenton propose des séances de soutien scolaire et d'aide aux devoirs à tous les enfants charentonnais scolarisés du CP à la 6^{ème}.

L'objectif est de faire réaliser par l'enfant son travail du soir dans de bonnes conditions et avec l'aide d'un encadrant (étudiant ou bénévole qualifié). L'intervenant, qui ne travaille qu'avec deux enfants maximum, peut prendre le temps d'expliquer, de conseiller et de corriger les exercices mais aussi de faire réciter les leçons.

Ce soutien scolaire se déroule 3 fois par semaine, les lundi, mardi et jeudi de 16h30 à 18h, sur trois sites différents : au siège de l'A.F.C. (16, rue Victor Hugo), à la Maison des Associations (33, quai des Carrières) et à la Verrière de Bercy (4, place Henri d'Astier).

La session 2009/2010 du soutien scolaire s'ouvrira le lundi 5 octobre mais les inscriptions s'effectueront au siège de l'association dès les jeudi 10 et vendredi 11 septembre de 16h30 à 19h. A titre d'information, une séance de soutien scolaire revient à 3 € par séance et à 2 € par enfant d'une même fratrie inscrite aux cours. ■

Recherche de bénévoles et d'étudiants

Si vous êtes intéressé pour aider les enfants inscrits au soutien scolaire, n'hésitez pas à contacter l'A.F.C. par téléphone au 01.48.93.09.55 ou par mail : ass-familles@wanadoo.fr

Quand l'anglais devient un jeu d'enfants

Depuis 1970, les Mini-Schools mettent à votre disposition plus de 30 ans d'expérience, de recherches et d'innovations dans le domaine de l'apprentissage précoce des langues. A Charenton, des groupes d'enfants, dès 3 ans, apprennent ainsi l'anglais en s'amusant.

Si vous êtes intéressé, vous pouvez contacter les Mini-Schools au 01.48.76.24.94. Les inscriptions se dérouleront le jeudi 10 septembre 2009 de 15h à 18h dans la salle de l'association située au 4, rue de la Mairie.

Nouvelles Technologies

Charenton protège ses internautes

Parallèlement au développement important des services proposés en ligne via son site web pour faciliter le quotidien des usagers, la Ville a à cœur de leur offrir une sécurité optimale lors de leurs connexions et particulièrement lorsque des informations personnelles et/ou bancaires sont stockées.

Se protéger et protéger ses usagers

C'est pourquoi, lorsque la société Bee Ware, éditeur de solutions de sécurité Web, a proposé de tester en avant-première leur nouveau produit, l'équipe municipale et le service informatique n'ont pas hésité.

Pour faire simple, disons que cette solution combine des technologies de

protection, de prévention et de garantie pour défendre un site et ses internautes sur tous les plans, y compris juridique.

Charenton citée dans la presse

Parce qu'elle a accepté de faire partie des pionniers, la Ville de Charenton, représentée par Patrick Ségalat, Maire-adjoint en charge des nouvelles technologies, a été mise en exergue, le 11 juin dernier, à l'occasion de la conférence de presse donnée par le prestataire pour officialiser le lancement de son nouveau produit. Occasion pour notre ville d'être citée en exemple par les nombreux journalistes présents pour sa double démarche : la qualité oui, mais la sécurité des internautes avant tout. ■

Rendez-vous

Bienvenue aux nouveaux Charentonnais



Comme chaque année, le Maire et l'équipe municipale donnent rendez-vous aux personnes nouvellement installées sur la ville. Ils seront heureux d'accueillir les nouveaux Charentonnais à l'occasion d'une réception de bienvenue organisée en octobre dans les salons de l'Hôtel de Ville. Une visite commentée leur sera proposée à travers la ville, à la découverte des principaux équipements municipaux, des différents quartiers et du passé historique de Charenton.

Si vous êtes concerné et intéressé par cette rencontre conviviale, faites-vous connaître dès à présent auprès de la Direction de la Communication par courrier au 16, rue de Sully, par téléphone au 01.46.76.48.12 ou encore par mail : communication@charenton.fr



Patrick Ségalat, Maire-adjoint chargé des nouvelles technologies, répondant aux questions des journalistes.



Nouveau

Crok et Tartine, un bar à fréquenter sans modération

autour d'un délicieux café, d'une tartine salée, d'un bon thé ou d'un cocktail.

Pour se restaurer...

On peut se rendre tout au long de la journée chez "Crok et Tartine". Dès le matin, les percolateurs s'échauffent pour offrir un café portugais riche en saveur et en odeur aux flâneurs comme aux habitants qui partent pour le travail.

Le midi, Sophie se met en cuisine pour préparer toutes ses tartines au pain Poilâne dont elle a le secret. Italienne, périgourdine, baltique,... ses tartines sont une invitation au voyage et ses desserts maison une terrible tentation à laquelle on est obligé de succomber d'autant que la formule proposée vous pousse à les goûter !

...pour de bons moments...

L'après-midi, l'ambiance se fait plus feutrée, certaines y partagent un thé de qualité entre copines et d'autres profitent de la connexion Wifi pour y travailler en

attendant, le soir venu, de déguster les fameux cocktail d'Orianne. Barman de formation, elle a fait ses armes au "Stress Café", endroit branché de Paris.

Avec ou sans alcool, des saveurs étonnantes, des caïpirinha plus brésiliennes que nature et des mojitos aux parfums improbables vous sont proposés.

... et s'amuser.

Pour que la bonne humeur perdure encore un peu plus en fin de semaine, elles organisent des soirées à thème durant lesquelles tartines, cocktail et musique live sont au programme.

Enfin, peut-être parce que Sophie est elle-même artiste peintre, elles ont décidé d'ouvrir leur établissement aux artistes en lançant un vernissage le 1^{er} jeudi de chaque mois. ■

Crok et Tartine - ouvert du lundi au samedi
3, rue Gabrielle - 01.43.68.10.94
www.croketartines.com

Depuis les premiers jours de juin, le Palmyre a changé de visage.

Ce petit bar de quartier a, en effet, été repris par deux amies, Sophie Leroy et Orianne Charavel, qui sont bien décidées à en changer l'image.

En quelques semaines, elles ont su rendre le lieu chic et convivial pour en faire un nouveau rendez-vous de celles et ceux qui aiment partager des bons moments

Anniversaire

"Tifs à gogo" a 20 ans

Voici 20 ans que toutes les générations de Charentonnais et toutes les tendances capillaires, classiques ou avant-gardistes, se retrouvent au 27 de l'avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, chez Tifs à gogo. 20 ans que l'équipe de visagistes et de techniciennes est à l'écoute de la clientèle pour prodiguer conseils personnalisés et professionnels.

La qualité de l'accueil, du service bien fait et de la décoration raffinée ne sont pas étrangers non plus à cette belle longévité que Charenton Magazine tenait à mettre en exergue. ■

Tifs à gogo - ouvert du mardi au samedi - 27, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny
Tél. 01.43.68.07.63 ou 01.43.68.26.10.



Inès

Se relooker : être soi en mieux

Djila est une passionnée qui a fait le choix de vivre de sa passion et de la transmettre. Quelle passion ? La mode, surtout pour ce pouvoir magique qu'elle peut avoir : rendre toutes les femmes belles et fières de leur image.

Une spécialiste de la mode et de la communication

A peine diplômée de l'école ES-Mode et des cours Fleury Delaporte, elle entre comme styliste dans les plus grandes maisons de couture parisiennes puis s'engage durant neuf ans dans une carrière de communicante qui l'amènera à prendre part à toute la campagne de lancement de la gigantesque galerie des 4 Temps de la Défense.

Le bon conseil, sa marque depuis 2004

C'est à ce moment précis (2001) que son nouvel amour entre dans sa vie : Inès, sa fille. Elle abandonne la communication événementielle et décide d'ouvrir en 2004,

rue de Paris, une boutique de vêtements pour enfants qu'elle baptise tout naturellement "Inès". Peu à peu, son goût pour la mode féminine reprend le dessus et c'est ainsi que dès 2006, elle propose aux Charentonnaises une gamme de modèles parfois de son cru et surtout toujours conseillés avec soin.

Conseiller, c'est bien là le secret de son commerce : aucune femme ne doit en sortir pourvue d'un vêtement qui ne la valorise pas ! Cet impératif, elle en a fait, dans un premier temps, sa marque et a décidé, depuis quelques semaines, d'en faire une véritable prestation proposée à ses clientes comme aux entreprises en se lançant dans le relooking et le conseil en image.

Un nouveau look pour une nouvelle vie

Pour commencer, elle a relooké sa boutique : plus épurée mais dotée de matériaux nobles, elle l'a voulue sans charge pour que la cliente soit au cœur de toutes



les attentions pendant les 2h minimum que dure la séance de relooking. Diverses options sont possibles : tri de garde-robe, simple recherche de style, accompagnement au shopping ou la "totale" avec la construction d'une nouvelle image de l'habillement à la coiffure en passant par le maquillage... dans tous les cas, Djila met tout en œuvre pour que la cliente ressorte sublimée. Alors, si vous désirez valoriser vos atouts, changer de style pour toute une vie ou à l'occasion d'un événement important, n'hésitez pas à pousser la porte de sa boutique, vous en ressortirez certes toujours la même mais en mieux ! ■

Inès - 20, rue de Paris - 01.43.75.82.70 / 06.63.92.87.30 - www.inesconseilsenimage.fr (à partir du 1^{er} octobre).

Sur présentation au magasin, un bon de réduction de 10% sur un relooking vous sera remis.

Rue de Paris semi-piétonne

Bienvenue aux "petits nouveaux" !

Ces derniers mois, la rue de Paris semi-piétonne a accueilli trois nouveaux commerçants.

Zoom sur ces établissements de proximité.



Body' Minute

Salon d'esthétique
Sans rendez-vous
22, rue de Paris - 01.56.29.26.06
Ouvert du mardi au samedi de 10h à 19h30.



Société Bidard

Dératisation, désinsectisation, vente d'accessoires pour animaux domestiques pour particuliers et professionnels.
24, rue de Paris - 09.65.21.79.38



T&L

Bijouterie, horlogerie
30, rue de Paris - 01.48.93.67.57
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 18h et le samedi de 9h30 à 17h.

Travaux

La piscine a bon fond

Durant les deux mois d'été, la piscine est restée porte close pour mieux renaître le 7 septembre parée d'un carrelage flambant neuf pour le fond de son grand bassin.

La Ville porte une grande attention à sa piscine. Depuis trois étés, elle subit, pour le confort de ses utilisateurs, des travaux de rénovation qui lui confère une meilleure hygiène.

Chaque année, des rénovations

En 2007, l'accueil avait été complètement repensé et les peintures entièrement refaites. L'année suivante, c'est la zone vestiaire qui avait été rénovée afin de s'accorder à une fonctionnalité plus simple et plus hygiénique.

Parallèlement, des travaux plus techniques touchant "l'envers du décor" n'ont cessé d'être entrepris sur les locaux techniques, les filtres et les mises en conformité.

Un nouveau carrelage pour le fond du grand bassin

Cette fois-ci, les ouvriers se sont attaqués au grand bassin. La chape de ciment commençant à prendre de l'âge, elle tendait à se désagréger mettant ainsi à mal les joints et les carreaux de faïence.

Aucune insécurité n'était alors à craindre pour les nageurs mais il faut bien avouer que pour assurer un bon nettoyage d'un bassin, il vaut mieux travailler sur un sol sain.

La réhabilitation du fond du grand bassin, outre un plus esthétique non négligeable, va également permettre de favoriser un peu plus encore l'hygiène de la piscine.



Réouverture le 7 septembre

Deux mois de travaux ont été nécessaires pour casser l'existant et mettre en place un nouveau carrelage. Celui-ci a été choisi blanc pour faciliter la visibilité des maîtres nageurs. Les lignes d'eau quant à elles seront matérialisées par des carreaux de faïence noirs.

Ainsi remise à neuf, la piscine rouvrira ses portes dès le 7 septembre. Chers nageurs, il ne vous reste donc plus qu'à être à vos marques, prêts ? Plongez ! ■



Le chantier, juillet 2009.

Gymnase Guérin

En pleine vitesse de croisière...



Le chantier, août 2009.

Débuté au mois de mars, le chantier des futurs gymnase Guérin a atteint cet été sa vitesse de croisière. Les dernières semaines ont été prépondérantes avec la réalisation des fondations du bâtiment. En raison de la nature des sols et de la préexistence de remblais dus à l'an-

cien Port autonome qui se situait à cet endroit il y a de nombreuses années, un long travail préparatoire a été nécessaire tout comme la mise en place de pieux profonds reliés par des longrines (sortes de poutres). Ainsi, la stabilité de la future structure est-elle à présent assurée. Les

fondations ayant été achevées, les murs en béton ont pu être amorcés, ce qui permettra aux passants d'avoir une idée très précise de l'allure extérieure des futurs gymnases dès novembre.

La livraison, quant à elle, est toujours prévue pour la rentrée scolaire 2010. ■



Azur Olympique Charenton

Marche nordique pour la rentrée

Le club d'athlétisme charentonnais vous propose, à compter de la rentrée 2009, une nouvelle activité alliant sport, loisir et santé : la marche nordique.

Que les athlètes se rassurent : l'Azur Olympique reste le club des sprinteurs, des lanceurs, des sauteurs, des coureurs et l'école d'athlétisme de Charenton. Comme toujours, tout au long de la saison, les athlètes charentonnais n'auront de cesse de découvrir, progresser, pratiquer pour le plaisir ou en compétition les disciplines reines des stades. Le Président, Claude Duru, et

La marche nordique : un sport pour tous aux bienfaits multiples.

son équipe ont toutefois voulu étendre le spectre des disciplines proposées par le club en se lançant avec les Charentonnais dans l'aventure de la marche nordique. Cette discipline est une marche qui se pratique à l'aide de bâtons en fibre de carbone. Elle procure de nombreux bienfaits sur la santé comme l'amélioration des capacités cardio-vasculaires, l'oxygénation

et une sollicitation très importante des muscles. Par sa facilité et par sa dimension "Sport - Santé", la marche nordique s'adresse à tout le monde quels que soient l'âge et la condition physique. Des adolescents aux retraités en passant par les sportifs confirmés, la marche nordique est ouverte à tous, ce qui fait d'elle une discipline très conviviale et

familiale qui permet des sorties à la journée ou en séjour. Ce sport-loisir est un véritable élixir qui fait oublier les petits soucis musculaires ou articulaires du quotidien, qui aide à l'amaigrissement ou au développement musculaire et renforce le capital osseux et respiratoire de tout le monde. De quoi, en somme, se maintenir en grande forme en douceur

dans une ambiance détendue et intergénérationnelle !

En pratique...

Les séances de marche nordique se dérouleront le samedi matin avec des sorties prévues (Forêt de Fontainebleau, etc.) ainsi que des séances "Athlé Loisirs" en semaine basées sur les étirements, le renforcement musculaire et cardiaque.

Si vous désirez en savoir plus sur ce sport, lancez-vous au cours de la journée d'initiation qui sera organisée lors du Forum des Associations, le dimanche 6 septembre 2009. ■

Vous pouvez également contacter d'ores et déjà Farid Souria au 06.66.19.84.30 (souria_farid@hotmail.com) ou Claude Duru au 01 43 68 98 50 (claudeduru@wanadoo.fr).

Boxe anglaise

Un Charentonnais Champion de France

Le 24 mai dernier se tenait le championnat de France de boxe anglaise amateur (catégorie cadet) à Romorantin. 85 combats, 90 boxeurs et parmi eux des futurs grands champions comme le jeune Charentonnais de 15 ans, Elias Frihas, licencié à la VGA Saint-Maur, qui a remporté le titre national dans les moins de 52 kg.

Sa prestation a particulièrement été remarquée par les spectateurs et la Fédération Française parle de lui en ces termes : " Douadi, Peroumal, Frihas,

Elbechir sont les champions qui ont laissé la meilleure impression à l'issue de combats très intenses et livrés sur un rythme échevelé".

Une graine de champion que Charenton Magazine ne manquera pas de suivre du coin de l'œil...

Pour l'heure, Elias achève ses congés scolaires avant de prendre le chemin du lycée Robert Schuman où il va entamer son année de seconde. ■





Atelier d'Arts Plastiques Pierre Soulages Journée "pop" ouverte

Le 20 juin de 10h à 18h, les deux sites de l'Atelier d'Arts Plastiques Pierre Soulages ont accueilli un public venu en nombre pour découvrir les dernières inventions et réalisations de l'équipe enseignante et des élèves.

Cet accrochage a permis de mettre en valeur toutes les phases du travail de l'année entière consacrée au mouvement "pop" aussi riche que varié et qui couvre les années 60 et le début des années 70.



Les visiteurs ont également pu assister aux démonstrations de modelage, de vitrail et de gravure avant de participer au grand final de la journée : un lâcher de ballons dotés de messages d'amour, d'espoir, ... écrits par les participants tout au long de la journée.

Monde combattant La liberté célébrée

Le 18 juin à Charenton, puis le 25 août à Saint-Maurice, élus, membres du monde combattants et habitants se sont réunis pour célébrer la Liberté à travers la commémoration de l'appel du 18 juin 1940 du Général de Gaulle, puis le 64^{ème} anniversaire de la Libération de Charenton et de Saint-Maurice.

Des moments de recueillement forts à la mémoire de celles et ceux dont le courage et le don de soi nous ont offert le pays libre et de droits dans lequel nous vivons aujourd'hui.



Bibliothèques et association "Speak English in Charenton" Apprendre l'anglais en s'amusant

Le 3 juin dernier, les équipes de la bibliothèque Paul d'Espinassous et de l'association "Speak English in Charenton" ont proposé un atelier de langue anglaise. Installés dans le Pôle Ressources Formation-Autoformation, les participants ont eu tout le loisir d'approfondir leur compréhension orale grâce au web mais aussi de prendre part à des jeux linguistiques et à des quiz. A l'issue de cette conviviale compétition, sept collégiens (Bénédicte Bourguille, Lorris Buisson, Guillaume Garcion, Lisa Momont, Ramzy Ouidir, Amidi Schervine et Jordan Taty) ont reçu des prix puis toutes les personnes présentes se sont retrouvées autour d'un agréable goûter.

Direction de l'Economie et de l'Emploi L'informatique pour tous

Conscient de l'importance de l'informatique dans notre société mais également de la fracture numérique qui existe entre les habitants, la direction de l'Economie et de l'Emploi s'est lancée dans la formation informatique.

A compter du lundi 14 septembre, la Direction de l'Economie et de l'Emploi proposera aux habitants de Charenton et de Saint-Maurice des cours d'initiation ou de perfectionnement en informatique.

Ces ateliers, qui se dérouleront l'après-midi (14h-16h) ou le soir (18h-20h), se tiendront dans les locaux de la direction de l'Economie et de l'Emploi situés 12, rue du Cadran.

Les stages, animés par un professionnel et suivis par 8 personnes à la fois maximum,

s'organiseront en modules de 8 heures réparties en quatre sessions de 2 heures par semaine. Ces modules permettront aux stagiaires d'aborder les systèmes et logiciels suivants :

- Windows,
- Word,
- Excel,
- PowerPoint,

et d'apprendre à surfer sur le net, à créer un site web ou encore un blog.

Cette opération ouverte à tous est tarifée

55 euros (30 euros pour les demandeurs d'emploi, sur présentation d'un justificatif). La programmation de ces stages a d'ores et déjà été instaurée jusqu'en décembre 2009. Vous pouvez la consulter sur le site de la ville www.charentonlepont.fr/entreprendre/pages/calendrier_modules/php

Pour tout renseignement complémentaire, contacter : Claire Stremler au 01.46.76.50.03



Club Gravelle Entreprendre "Cartes sur table"



Afin de permettre aux entrepreneurs d'un même territoire de se rencontrer, le Club Gravelle Entreprendre organise, le jeudi 17 septembre de

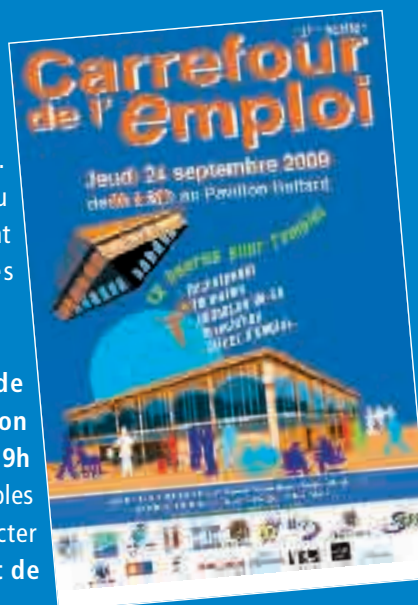
8h30 à 10h30 sa matinale sur le thème "Cartes sur table".

Cette opération vise à permettre aux entrepreneurs présents de rencontrer un maximum de confrères en un minimum de temps. Se connaissant mieux, ils pourront ainsi développer plus aisément des échanges commerciaux. Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le 01.46.76.50.00 ou consulter le tout nouveau site de l'association : www.club-gravelle.com

Le 24 septembre : le Carrefour de l'emploi

Comme les années précédentes, la Communauté de Communes participera, le jeudi 24 septembre, au Carrefour de l'emploi. Ce rendez-vous est devenu incontournable pour le recrutement en général, pour l'emploi des jeunes en particulier.

La 13^e édition du Carrefour de l'Emploi se déroulera au Pavillon Baltard à Nogent-sur-Marne, de 9h à 21h. Si vous désirez de plus amples informations, vous pouvez contacter la Direction de l'Economie et de l'Emploi au 01.46.76.50.00.





Saison 2009/2010

Ouverture de la billetterie le 15 septembre

Comme vous l'a d'ores et déjà annoncé le Charenton Magazine, le T2R ferme ses portes durant toute une saison afin de permettre sa modernisation.

Cette opération a pour but de reconfigurer la façade et le hall du bâtiment qui prendra, de cette manière, des airs plus contemporains. De plus, à l'issue du chantier, le T2R et le petit t2r se verront attribuer des entrées

bien distinctes conférant ainsi à chacun une totale indépendance.

L'ouverture annuelle de la billetterie aura lieu au T2R et à l'ancien conservatoire de Saint-Maurice (situé à côté du TVO) du mardi 15 au samedi 19 septembre de 14h à 20h.

A l'issue de cette période, la billetterie sera suspendue jusqu'au 6 octobre, date à laquelle elle reprendra son activité avec de nouveaux horaires et de nouveaux lieux :

- **Mardi de 14h à 18h : Maison Communale - Place Montgolfier** - Saint Maurice
- **Mercredi de 9h30 à 12h30 : Marché de Charenton**
- **Jeudi de 14h à 18h : TVO ou ancien conservatoire de Saint-Maurice** (pendant les travaux du TVO)
- **Vendredi de 14h à 20h : TVO ou ancien conservatoire de Saint-Maurice** (pendant les travaux du TVO)
- **Samedi de 9h30 à 12h30 : Marché de Charenton**

Par ailleurs, la billetterie sera ouverte les jours de spectacle, de 14h30 à 20h30, sur le lieu de la représentation.

Le T2R ferme donc ses portes pour de longs mois, mais le spectacle continuera principalement au théâtre du Val d'Osne comme à l'Espace Delacroix de Saint-Maurice et la saison 2009/2010 n'en sera pas moins riche et originale que les années précédentes.

Cette saison, parrainée par Daniel Mesguish et dont le fil rouge sera "La Rencontre", sera officiellement présentée le vendredi 6 novembre à 20h30 au TVO.

T2R - Théâtre des 2 Rives - 107, rue de Paris - Charenton

TVO - Théâtre du Val d'Osne - 49, rue du Maréchal Leclerc - Saint-Maurice

Espace Delacroix - 27 rue du Maréchal Leclerc - Saint Maurice

Renseignements au 01.46.76.67.01

Saison 2009/2010

Pour nos seniors

Les rendez-vous ponctuels chers à nos Seniors tels que les séances "Connaissance du Monde" se dérouleront durant la saison 2009-2010 au théâtre du Val-d'Osne.

Afin de faciliter leur déplacement jusqu'à Saint-Maurice, la Direction des Théâtres et le Services Retraités se sont associés pour mettre la navette municipale à la disposition des Charentonnais.

Conservatoire Olivier Messiaen et bibliothèque d'Espinassous Travaux de climatisation

Après des travaux réalisés au cours du premier trimestre de l'année afin de créer une zone de stationnement sécurisée exclusivement réservée aux cars et aux véhicules municipaux, le conservatoire Olivier Messiaen a, durant les vacances d'été, subi des interventions sur ses installations thermiques.

Ce chantier avait pour but de favoriser une meilleure réfrigération de l'air dans les salles de cours de musique. Pendant la durée des travaux, les élèves ont été accueillis dans l'ancien conservatoire de Saint-Maurice.

De leur côté, la section adultes et l'espace multimédia de la bibliothèque d'Espinassous ont aussi fait l'objet de travaux de climatisation tandis qu'un chantier de "rafraîchissement" de la salle "L'heure des contes" de la section enfant s'opérait.

A noter que le T2R bénéficiera également d'un système de rafraîchissement d'air.



Médiathèque de l'architecture et du patrimoine Nouveaux horaires

La Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine est chargée de recueillir, d'étudier, d'inventorier, de conserver, de mettre à la disposition, aussi bien de l'administration que du public, les ressources documentaires de la Direction de l'architecture et du patrimoine.

Elle conserve des documents intéressants les édifices à partir de la date de leur protection au titre des Monuments Historiques (archives, plans, photographies, livres et périodiques).

Centre incontournable de ressources pour les étudiants, les chercheurs et les administrations, elle est aussi un lieu de diffusion de la connaissance du patrimoine national et, à ce

titre, elle est également ouverte à toutes les personnes intéressées par le patrimoine et la photographie.

Après une fermeture complète puis partielle depuis février dernier rendue nécessaire par l'arrivée à Charenton des collections parisiennes et une première phase de travaux de rénovation, la salle de lecture est à nouveau ouverte au public de 9h30 à 17h30 du lundi au vendredi. La photothèque, la salle de documentation des objets mobiliers (sur rendez-vous) et la planothèque, quant à elles, restent accessibles du lundi au vendredi de 14h à 17h. Dès 2010, l'opération de rénovation de la médiathèque se poursuivra.

Médiathèque de l'architecture et du patrimoine

11 rue du Séminaire de Conflans
Tél. 01.40.15.76.57.

L'architecte a été choisi

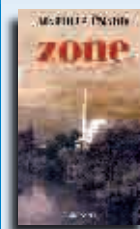
C'est l'architecte Pierre-Louis Faloci qui a remporté le concours initié au mois d'août 2008 pour l'aménagement de l'ancien séminaire de Conflans, un lieu qui abritera le Centre de la photographie et de la documentation patrimoniale à partir de 2011. Son projet a été choisi parce qu'il préserve l'architecture classique du bâtiment tout en l'ouvrant sur une écriture contemporaine, notamment par la présence d'une façade en verre.

Atelier d'Arts plastiques Pierre Soulages Inscription des nouveaux élèves

Les inscriptions aux cours proposés par l'atelier Pierre Soulages sont d'ores et déjà ouvertes. Elles peuvent être effectuées sur place ou par correspondance. Les fiches d'inscription sont disponibles et détachables dans la brochure de l'atelier d'arts plastiques que vous trouverez sur un certain nombre de sites municipaux (accueil mairie, bibliothèques, conservatoire de musique, accueil culture, espace art et liberté, service des sports etc...). Ces fiches sont également téléchargeables sur le site de la ville. Nouveauté : cette année, les 15-25 ans pourront s'essayer au manga artistique !

Les coups de cœur des bibliothécaires

Régulièrement, les bibliothécaires vous communiquent leur coup de cœur littéraire, un coup de cœur que vous pouvez emprunter dans leurs établissements.



Zone, Mathias Enard Actes sud, 2008

Ce roman avait déjà été remarqué à l'automne 2008.

Il fait de nouveau l'actualité après l'obtention du prix du livre Inter 2009. Pour présenter ce roman, on parle d'abord de son volume, 516 pages, soit à peu près la distance en kilomètres qui sépare Milan de Rome.

C'est en effet, le voyage que le narrateur, Francis, doit parcourir en train avec comme seul viatique une valise pleine de secrets qu'il doit livrer à un émissaire du Vatican.

Ensuite, après l'épaisseur du roman, à moins que ce ne soit avant, on parle de l'exploit stylistique de l'écrivain : une longue phrase sans points, à l'exception de quelques chapitres.

Monologue de Francis qui revient sur son passé d'agent secret qui a vécu mille vies et qui convoque l'Histoire, avec sa "grande Hache" comme dit Georges Pérec.

Celle du bassin méditerranéen ensanglanté par d'innombrables guerres depuis celle de Troie jusqu'à plus récemment celles de Bosnie et d'Irak.

Il s'agit d'un roman ambitieux, érudit et impressionnant mais qui ne doit pas arrêter le lecteur. Il faut se laisser embarquer pour ce voyage au cœur de l'histoire humaine.

Événement Journées Européennes du Patrimoine 2009

Pour leur 26^{ème} édition, les Journées Européennes du Patrimoine se dérouleront les 19 et 20 septembre. Charenton et Saint-Maurice, comme les années précédentes, ne manqueront pas de participer à ce moment de rencontre entre les habitants et leurs villes.

Elles sont devenues l'événement incontournable de la rentrée culturelle depuis 1986 à Charenton et depuis plus récemment à Saint-Maurice. Les Journées Européennes du Patrimoine vont inciter une nouvelle fois cette année, les samedi 19 et dimanche 20 septembre, de nombreux Charentonnais et Mauritiens à découvrir ou redécouvrir les trésors cachés de leurs villes.

Afin d'accompagner les flâneurs, un riche programme d'animations leur est proposé permettant ainsi à chacun de faire de leur visite un moment vraiment unique.

Des "Portes ouvertes"

Certains choisiront des visites en toute liberté qui leur permettront de découvrir des endroits où les occasions sont bien rares de se rendre.

Ainsi, y aura-t-il, par exemple, portes ouvertes des bureaux respectifs des Maires de Charenton et de Saint-Maurice comme des

salles des conseils municipaux. La Chapelle de Conflans, l'église Saint Pierre de Charenton-le-Pont et l'église des Saints Anges Gardiens à Saint-Maurice, elles aussi, accueilleront les visiteurs.

Les amoureux de vieux plans, vieilles photos architecturales, etc. ne seront pas en reste grâce à la médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine où ils auront l'occasion de consulter les documents emblématiques de la Direction de l'architecture et du patrimoine dans la salle de lecture et la salle Viollet-le-Duc. Des visites guidées seront également proposées sur inscription.

Une autre façon de visiter...

D'autres préféreront peut-être découvrir le patrimoine de nos deux communes, autrement... A travers des balades contées ? Ce sera possible grâce à une conteuse et un tourneur d'orgue qui mèneront petits et

grands de l'Hôpital National de Saint-Maurice à l'Hôpital Esquirol. Vous êtes plus portés vers la musique ? Des concerts de poches proposés par Mathieu Névéol et ses musiciens tziganes vous attendront devant la salle de cinéma de l'hôpital Esquirol.

Enfin, si la lecture d'archives vous intéresse, vous pourrez rejoindre la troupe de Fabienne Gozlan qui se propose de faire revivre, à travers une mise en espace, les 150 ans de la construction de l'Eglise Saint-Pierre à Charenton-le-Pont. Le temple de Charenton, quant à lui, a concocté tout un programme d'animations réparti sur le week-end : chorales, concerts d'orgue, d'ensembles musicaux, expositions, contes, il y en aura pour tous les goûts !

Vous retrouverez l'intégralité du programme de cette 26^{ème} édition des Journées Européennes du Patrimoine dans le nouveau numéro de l'agenda culturel "Sortir".



Exposition Nicolas Untersteller Un Prix de Rome à Gravelle

Depuis septembre 2006, l'église des Saints Anges Gardiens à Saint-Maurice ouvre ses portes durant les journées du Patrimoine. Le public a ainsi pu découvrir ou redécouvrir cette église dont la fresque peinte par Nicolas Untersteller en 1946 présente un grand intérêt historique et artistique.

C'est pour mettre à l'honneur son œuvre et rendre hommage à un artiste de grand talent un peu oublié de l'Histoire de l'Art du XX^e siècle, qu'une exposition d'envergure a été imaginée par les équipes de la Communauté de Communes en charge de la culture.

Elle sera présentée à l'Espace Art et Liberté du 17 septembre au 10 octobre 2009 (ouverture exceptionnelle le dimanche 20 septembre 2009) et mettra en lumière la diversité des sujets et des techniques abordés par ce peintre, Premier Prix de Rome en 1928. En appui à cette présentation iconographique sera organisée une exposition autour de la vie du Quartier Gravelle où se



situe l'église. En une dizaine de panneaux, celle-ci permettra de comprendre dans quel contexte a été construite l'église, mais aussi d'avoir une approche du quartier tel qu'il était au début des années 1930.

Espace Art et Liberté
Centre Commercial La Coupole
3, place des Marseillais
01.46.76.68.05



Académie de danse Danser pour les autres

L'Académie de danse a clôturé sa saison par son spectacle "Tout en douceur" en présence de deux solistes de l'Opéra de Paris, Lydie Vareilles et Takeru Coste. Le fruit de ce gala a été offert par l'association charentonnaise à la Ligue contre

le cancer du Val-de-Marne, 2 696 € qui seront précieux pour les recherches menées pour vaincre cette maladie.

Inscriptions : le 6 septembre au cours du Forum des Associations de Charenton et à l'Académie de danse à partir du jeudi 3 septembre, date de la reprise des cours. Elles sont également possibles directement par mail : adc@neuf.fr

Concours d'écriture théâtrale étudiante 1^{er} prix pour Sylvain Kodama

Lors de la 2^{ème} édition de son concours national d'écriture théâtrale étudiante, l'association "Vies en scène" a décerné son 1^{er} prix au Charentonnais Sylvain Kodama, pour sa pièce "Couple en naufrage".

Le jeune dramaturge, qui n'en est pas à sa première pièce, recevra son prix lors d'une soirée spectacle le samedi 24 octobre au Théâtre Gérard Philippe à Orléans où son texte sera joué avant d'être édité par ABS Edition.

GROUPE CHARENTON DEMAIN

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS : LE DOUBLE LANGAGE DE L'OPPOSITION !

Les subventions de la mairie aux associations sont souvent le prétexte d'une critique facile pour l'opposition municipale ! **Pourtant, cette année encore, l'effort de la majorité municipale en direction des associations est particulièrement conséquent.** Sans augmenter les impôts, les crédits affectés aux associations sont en hausse.

Outre ces soutiens directs, n'oublions pas également toutes les autres aides municipales : prêts de salles ou d'équipements sportifs, transports, travaux d'imprimerie,... qui facilitent grandement le travail des associations ; sans parler de l'organisation du Forum des associations, rendez-vous attendu des Charentonnais.

Cette critique de notre opposition de gauche est d'autant plus injuste, voire déplacée, que ce sont leurs amis du Conseil général qui viennent de suspendre sans explication toutes les subventions aux associations à vocation sportive et sociale. Cette brutale suppression de crédits, sans préavis, met de nombreuses structures associatives en situation difficile pour poursuivre leur mission.

C'est dans ce contexte que Jean-Marie Brétilon, Conseiller général du Val-de-Marne, indigné par cette mesure injuste, a fortement réagi avec son groupe "Majorité présidentielle".

Suite à cette vive réaction et prenant conscience de l'iniquité de cette mesure, l'exécutif du Conseil général s'est engagé à réétudier, dès la rentrée, cette disposition arbitraire et antisociale.

Pour sa part, la municipalité entend assumer ses responsabilités et apporter un soutien constant aux associations charentonaises.

De son côté, le Maire, au sein du Conseil général, restera vigilant à la révision de cette mesure car il connaît tout le dévouement des membres des associations et l'intérêt général qu'elles représentent pour notre ville.



Les élus du groupe Charenton Demain

GROUPE "RÉUNIR POUR CHANGER"

LES ANTENNES RELAIS EN QUESTION

La circulation de 250.000 véhicules journaliers sans aucune protection phonique et les pollutions de tous genres qui en découlent sont déjà un record pour notre ville. La dernière pollution en date est l'implantation des antennes relais des différents opérateurs de téléphonie sur les toits d'immeubles, mais pas n'importe lesquels : principalement ceux des bailleurs sociaux.

Les dimanches 26 avril et 31 mai derniers, à 6 h du matin, la société SFR, avec l'aval de notre Maire et contre l'avis des résidents, a procédé à l'installation d'une antenne-relais supplémentaire sur la terrasse du 105 rue de Paris, immeuble de logements sociaux appartenant à la RATP, et qui supporte désormais la totalité des opérateurs de téléphonie mobile.

Loin de nous l'idée de s'opposer à la couverture du territoire par les antennes relais de téléphonie mobile. Pourtant des solutions existent pour en atténuer les nuisances, **notamment la mutualisation des équipements.**

Cet immeuble de la rue de Paris, surplombe de façon directe l'école maternelle de Conflans, qui accueillera à la prochaine rentrée 338 élèves, et à quelques mètres la crèche des Bordeaux et ses 60 berceaux.

Le simple principe de précaution exigeait au moins le refus de la pose d'une antenne supplémentaire.

Les cas de conflit se multiplient en France contre les implantations à risque des antennes relais. Tout dernièrement, les tribunaux ont condamné Bouygues Télécom à démonter une antenne relais au nom du principe de précaution. Encore, à Château-Thierry, la mairie a fait fermer une école en attendant le démontage d'un pylône, au nom du principe de précaution, suivant en cela l'exemple de plusieurs maires agissant en élus responsables.

Les populations et les riverains concernés doivent se défendre, pétitions, recours devant les tribunaux, dépôt de plainte, etc..., l'éventail est large, il suffit de s'en servir.

N'oublions pas que l'implantation anarchique des antennes relais peut faire courir, sur la santé des riverains, des risques... que curieusement on s'évertue à minimiser.

Michel DEFAYE, Conseiller municipal
Administrateur du C.C.A.S.

Notre blog : <http://ps-charenton.fr>



GROUPE "CHARENTON EN MOUVEMENT"

CHARENTON, QUARTIER DE BERCY : VISION SUR LE FUTUR

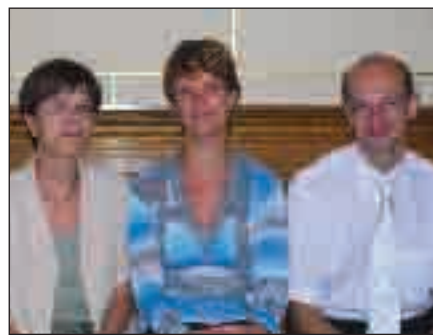
Voici une **projection** de ce pourrait être ce prochain quartier. Deux immeubles de grande hauteur - ou plutôt tours - le dominant. Elles forment, avec les huit autres de l'autre côté du périphérique, le nouveau pôle d'affaires de l'Est parisien. Tout est posé sur une grande dalle en béton avec, en-dessous, le centre commercial étendu. Plus de "baleine" et le commerce de proximité limitrophe a presque disparu.

Une nouvelle rue émerge qui, à l'origine devait être réservée à une circulation douce et desservir les immeubles. Elle est ouverte à tous les véhicules et nombreux sont ceux qui l'empruntent pour éviter la pieuvre de la Porte de Bercy, redessinée en un immense giratoire.

Le quartier d'habitation, enfin, est doté d'équipements sportifs (gymnase, mini parc aquatique), d'une crèche et d'écoles (maternelle et élémentaire). La passerelle Valmy, dans l'axe de la rue du Nouveau Bercy a acquis un ascenseur pour les personnes à mobilité réduite, les poussettes et les vélos. Un téléphérique nous transporte à 35 mètres au-dessus des voies ferrées jusqu'à l'immeuble Zeus, rejoignant Cour Saint-Emilion, la ligne 14 du métro et la station du RER !

Revenons à la réalité : aujourd'hui, le projet avance à grands pas et ce dans une indifférence quasi-générale, notamment celle des plus concernés, les habitants. Il n'y avait pas plus de 70 personnes (équipe et personnels municipaux compris) le 13 juin dernier pour la réunion d'information organisée par la municipalité !

Pourtant, que cette description prospective vous convienne ou non, il est important que vous participiez aux phases de concertation sur la future ZAC. Si vous souhaitez apporter votre contribution à ce projet d'avenir, c'est maintenant qu'il faut vous exprimer.



Marie-Hélène ROUGERON,
Alain DREYER, Françoise KAZIZ-MOURIC

Chaque mois, Charenton Magazine répond à vos interrogations sur la vie de votre ville.

Les animations de cet été place Briand ont été appréciées mais quel dommage qu'elles n'aient pas duré plus longtemps. Vous avez oublié ceux qui restent à Charenton en août ! Michèle R.

Charenton Magazine : Comme nous l'avions fait l'hiver dernier avec la patinoire, nous avons mis en place pour la première fois cette année des animations d'été. C'était une première et comme toute première expérience, il nous fallait en observer le fonctionnement, voir ce qui a été un succès et ce qui peut être encore amélioré. Par ailleurs, pour des raisons de coût et de mobilisation de personnel, nous ne pouvions raisonnablement étendre davantage ces animations. En se basant sur la réussite de cette année, nous verrons si nous pouvons l'an prochain modifier les dates des animations d'été et répondre ainsi à votre attente.



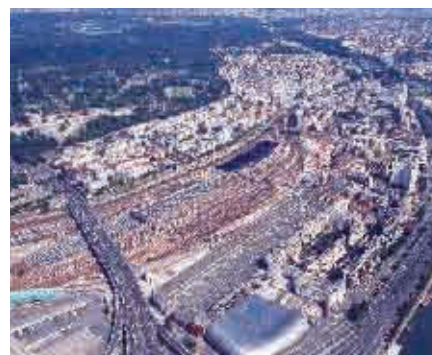
Pour la 3^e année consécutive, la piscine était fermée cet été. Les Charentonnais ont donc été privés d'une possibilité de loisir. Pourquoi cette fermeture annuelle ? Jean-Pierre K.

C.M. : Nous comprenons bien les désagréments posés par la fermeture de la piscine municipale. Notre piscine est malheureusement un équipement qui commence à dater et qui nécessite des travaux réguliers. Elle est l'objet de toutes nos attentions. Le moment le plus propice pour entreprendre des travaux d'envergure reste celui de l'été car c'est tout de même la période où la fréquentation est moindre. Les travaux entrepris sont d'une telle ampleur que nous devons, par souci de sécurité, fermer l'ensemble de l'établissement. Si nous avons réaménagé les vestiaires et l'accueil l'an dernier, nous avons cette année travaillé sur le carrelage du fond du bassin. Nous ne pouvions faire autrement que de procéder à la fermeture (voir article p.24).



J'ai participé à la réunion de concertation sur l'avenir du quartier de Bercy. J'ai lu que la Ville de Paris avait des projets de construction de tours sur son territoire. Travaillez-vous avec la Ville de Paris sur ce projet ? Corinne A.

C.M. : La Ville de Paris a effectivement posé le principe d'aller au-delà de la limite actuellement tolérée en ce qui concerne les immeubles de grande hauteur, à savoir 37m. Les projets de Paris sont cependant plus lointains que ceux de Charenton. Notre calendrier est plus avancé puisque nous en sommes au stade de la concertation (voir article p. 16). Néanmoins, nous travaillons très étroitement avec Paris car il est évident que les deux Bercy (Bercy-Paris et Bercy-Charenton) doivent pouvoir se rapprocher. C'est la raison pour laquelle un groupement commun d'études a été mis en place. A l'initiative des deux villes, des études vont être engagées sur l'ensemble des déplacements (on sait combien ce quartier est enclavé) et sur l'évolution commerciale et économique du quartier. De nombreux architectes et urbanistes ont déjà travaillé sur l'aménagement futur du quartier. Ces ébauches vous seront présentées durant la concertation.



RECENSEMENT

Les jeunes garçons et filles nés en septembre 1993 doivent venir se faire recenser de septembre 2009 à décembre 2009.

Ceux nés en octobre 1993 doivent venir se faire recenser d'octobre 2009 à janvier 2010.

Ceux nés en novembre 1993 doivent venir se faire recenser de novembre 2009 à février 2010.

Les jeunes nés avant cette période, sauf les jeunes filles nées avant le 1er janvier 1983, et qui ne se sont pas fait recenser doivent venir en mairie afin de régulariser leur situation vis à vis du recensement militaire.

Pièces à fournir :

- Carte nationale d'identité,
- Livret de famille des parents,
- Décret de naturalisation ou déclaration devant le juge d'instance, si acquisition de la nationalité française, ou né(e) à l'étranger.
- Un justificatif de domicile récent.

Les jeunes venant se faire recenser recevront une attestation qui leur sera nécessaire pour passer leurs examens.

AFFAIRES CIVILES

16, rue de Sully

Ouvert du lundi au vendredi

de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15

Samedi de 8h30 à 12h - Tél. 01.46.76.46.50

NAISSANCES

Avec nos plus vives félicitations

MAI 2009

Grégoire BLADEK
Claudia ANCRI
Hery LEBON
Caroline HUYNH
Eliona KRIEF--CHEMLA
Shana REBBOAH
Rafael BUA NOVO
Kyllian MONNIER--LEPOIVRE

JUIN 2009

Darya DOUBROVINA
Clémence HANNEZO
Margaux LELONG--de MONTIS
Cassandra RENÉ-DIT-BOIS
Zoé OHAYON
Gabriel BURTON-PAGE
Eloïse GUILLAUME
Clément BERTRAND
Pauline HEURTEL
Matéo GAULTIER
Stelios GARNIER
Enzo PERREAUT
Messon MANFELI
Nicolas FOLLENFANT
Marion JACQUET
Yankel FITOUSSI
Lorelynn DA MOTA
Naomi SOKOL
Anaïs CANTAUT
Maxence ROLLAND
Lisa MAMOU
Eva IVANOVIC
Jad-Isaak KHAMMAR
Chloé DOUCET
Marième BABOU
Clovis GAUTIER
Cheïma KECHAT
Nico BOUTEILLE
Lény TOUITOU
Valentin KREBS
David HADDAD
Colin RAMBAUD

MARIAGES

Avec tous nos vœux de bonheur

JUIN 2009

Virginie SYMANIEC et Bertrand SAUNIER
Laetitia CLAIRRIER et Stéphane BOUDON
Betty MIRANDA SEPULVEDA et Koeun PROUM
Virginie MONTEIRO et Antonio TRUEBA VEGAS
Florence GAUBERT et Bruno BOUQUET
Oana-Gabriela BÂRSAN et Constantin APOSTOL
Kenza BENBOUCHI et Ernest NOHRA
Amina BENHAMMOUDA et Abderrahim BELBOUAB

JUILLET 2009

Florence BAICHÈRES et Bernard PETIT
Delpine MONNIER et Julien DUTEIL
Khoudja BELKAÏD-ABDI et Amar RAÏRI
France GRILLERES et Emir MEGHERBI
Effrosyni LIEPOURI et Mhgalhz DETSIS
Graziella LOSTETTER et Mohamed YOUSSEF
Mahina DJENNO OKOUMBA et Fabrice BILLARD
Berthe BENICHOU et Joseph MAAREK

DECES

Avec nos sincères condoléances

JUIN 2009

Moritz Eric ALIX
Lucien PICAULT
Marc LECOMTE
Eléonore de CHAUMONTEIL épouse CORRIGER
Paulette MAUGUERET
Roger BATTAS
Raphaël SINAÏ-SINELNIKOFF
Berthe VAUTHIER veuve GODCHOT
Roger LASSORT
Asdrubal FERNANDES PACO
Paule FARENC épouse RAMEAUX
Jean CASSAGNEAU
Laetitia MATHIEU épouse GOLDMINE



Montgolfières
sur Charenton, (1984)



Gérard Laplau nous a quittés

Nous avons appris avec tristesse le décès de Gérard Laplau le 14 juillet dernier des suites d'une longue maladie.

Connu pour ses peintures d'art naïf, Gérard Laplau était né à Charenton en 1938.

Il se partageait entre sa ville de naissance et sa campagne du Lot où il repose désormais. Une peinture faite de poésie et de gaieté le caractérisait. Le foisonnement de la vie se dégageait de ses œuvres, généralement remplies de personnages et de détails pittoresques.

Après un projet de carte de vœux pour l'Unicef, il réalisa la décoration d'un célèbre service de vaisselle du groupe Villeroy et Boch, toujours dans son style incomparable. Dès lors, son nom et sa peinture devinrent célèbres. Il a laissé de nombreuses toiles sur sa ville, Charenton, transfigurée par sa couleur et ses pinceaux.

A sa famille et à ses proches, le Maire et le Conseil municipal présentent leurs sincères condoléances.



Contactez votre Maire, vos Maires-adjoints et conseillers municipaux délégués

Jean-Marie Brétillon

Maire de Charenton-le-Pont
Conseiller général du Val-de-Marne
jean-marie.bretillon@charenton.fr

Hervé Gicquel

1^{er} Maire-adjoint - chargé des Finances,
des Ressources humaines et des Moyens généraux
herve.gicquel@charenton.fr

Valérie Fruaut

Maire-adjoint - chargé de la jeunesse
valerie.fruaut@charenton.fr

Pierre Miroudot

Maire-adjoint - chargé de la solidarité
pierre.miroudot@charenton.fr

Marie-Hélène Magne

Maire-adjoint - chargé de l'enfance, de l'éducation
et de l'enseignement secondaire
marie-helene.magne@charenton.fr

Jean-Pierre Cron

Maire-adjoint - chargé de l'environnement,
du patrimoine et du cadre de vie
jean-pierre.cron@charenton.fr

Patrick Ségalat

Maire-adjoint - chargé de la vie associative,
du commerce, de l'emploi et des nouvelles technologies
patrick.segalat@charenton.fr

Benoît Gailhac

Maire-adjoint - chargé des sports
benoit.gailhac@charenton.fr

Chantal Lehout

Maire-adjoint - chargé des affaires civiles
chantal.lehout@charenton.fr

Chantal Gratiet

Maire-adjoint - chargé de la vie des seniors
chantal.gratiet@charenton.fr

Anne-Marie Thierce

Maire-adjoint - chargé de la communication, des rela-
tions institutionnelles et du partenariat économique
am.thierce@charenton.fr

Michel Van Den Akker

Conseiller municipal délégué à la Prévention/Santé,
aux personnes en situation de handicap
et à la maison médicalisée
michel.vandenakker@charenton.fr

Laure Levy Settbon

Conseillère municipale déléguée à la petite enfance
laure.levy-settbon@charenton.fr

Pascal Turano

Conseiller municipal délégué à la prévention
et à la sécurité publique
pascal.turano@charenton.fr

Jean-Marc Boccara

Conseiller municipal délégué à l'animation
jean-marc.boccara@charenton.fr

Olivier Girard

Conseiller municipal délégué
à la vie des quartiers et à la propreté de la ville
olivier.girard@charenton.fr

Marie-Louise Freysz

Conseillère municipale déléguée
chargée de la Résidence Jeanne d'Albret
marie-louise.freysz@charenton.fr

**Standard téléphonique
au 01.46.76.46.76**



SANTÉ

Permanences pharmacies

• Dimanche 6 septembre

Bernhard - 68bis, rue de Paris
Tél. 01.43.68.00.38

• Dimanche 13 septembre

Mondot - 2, rue du Général Leclerc
Tél. 01.43.68.03.97

• Dimanche 20 septembre

Mortillaro - 58bis, quai de Carrières
Tél. 01.43.68.43.50

• Dimanche 27 septembre

Nocturne - 21, av. de Lattre de Tassigny
Tél. 01.43.68.06.61

SAMI

Du lundi au vendredi de 20h à 24h, le
samedi de 14h à 24h et le dimanche ainsi
que les jours fériés de 8h à 24h.

Appelez le 15.

Police-Secours

26, rue de Conflans
Tél. 01.43.53.61.20 ou le 17

Pompiers

Tél. 01.43.43.53.75 ou le 18

LES CULTES

Paroisse Saint-Pierre

Initiation pour les enfants de 7 à 14
ans et catéchèse pour les enfants de
CE2 à la 3^{ème}. Inscriptions début
septembre à la Chapelle Notre-Dame
de Valmy, 98 rue du Petit Château.
Se munir de son livret de famille
catholique ou d'un certificat de baptême.
Tél. 01.49.77.56.34

Culte protestant

Reprise de l'école biblique et du
catéchisme le samedi 3 octobre 2009
à 14h30 au centre paroissial, 113 rue
du général Leclerc à Créteil.
Les inscriptions auront lieu ce jour-là
pour les enfants de 7 à 14 ans.
Renseignements au 01.43.68.09.13

Association communautaire israélite

Cours de Talmud Torah le mercredi
ou le dimanche matin de 9h à 12h,
pour les enfants. Cycle d'étude de la
Torah, tous les jours, pour les adultes.
Se renseigner au 42 ter, rue des
Bordeaux. Tél. 01.43.76.98.29
A noter que la fête de Yom Kippour
se déroulera les dimanche 27 et lundi
28 septembre à l'Espace Toffoli
(12, rue du Cadran).

Permanence du Député

Michel Herbillon, Député de
notre circonscription, tiendra une
permanence à l'Hôtel de Ville de
Charenton, **lundi 7 septembre à
partir de 19h.**

La Poste vous informe

A compter du 19 septembre, le
bureau de Poste principal (57, rue
de Paris) ouvrira ses portes **le
samedi de 8h30 à 12h30.**

Le bureau annexe de la rue Pasteur
restera, comme par le passé, ouvert
le samedi matin de 9h à 12h.



Charenton Magazine chez vous

En cas de non réception de
votre Charenton Magazine,

merci d'en aviser la Mairie au 01.46.76.48.12
ou via le site de la ville :

[http://www.charentonlepont.fr/
decouvrir/pages/charenton_magazine.htm](http://www.charentonlepont.fr/decouvrir/pages/charenton_magazine.htm)

Au cœur de notre ville !

Solidarité Sport Culture

FORUM des ASSOCIATIONS

10h à 18h
Marché couvert

ENTRÉE LIBRE
Infos: 01 71 33 51 22

Dimanche
6 septembre

2009



www.charente.fr



Charenton, une VILLE à VIVRE